

D'ORAN

## INTEMPIERIES

# Les gros moyens pour prendre en charge les victimes

Lire l'article de A. Z. page 3



«Nous sommes devant des phénomènes extrêmes dus aux changements climatiques»

Lire l'article de R. N. page 3

AIR ALGERIE  
Ouverture des plis pour l'acquisition de 10 aéronefs

P. 4



CONSTANTINE  
Plus d'un kg de cocaïne saisi

P. 4

Décès de Pierre Audin, fils du militant Maurice Audin

P. 4



ESPAGNE

Convocation surprise de législatives après une déroute de la gauche

P. 5

## Bac et BEM Les examens se dérouleront normalement



El-Houari Dilmi

**L**es sujets des épreuves de l'examen du baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM), sont puisés des leçons réellement dispensées au cours de l'année scolaire 2022-2023 », a encore rassuré l'inspecteur général du ministère de l'Éducation nationale, Mustapha Benzemrane. S'exprimant, hier, sur les ondes de la Radio nationale, l'inspecteur général du MEN a également indiqué que « les établissements d'enseignement ont connu une stabilité remarquable cette année scolaire par rapport aux saisons précédentes, ce qui a permis », selon lui, « la bonne mise en œuvre des programmes, grâce notamment aux efforts concertés des élèves, des cadres et personnels enseignants ainsi que les organisations syndicales ». Le même responsable a exclu toute fuite de sujets d'examen compte tenu des mesures prises par l'Office national des examens et concours (ONEC) : « Les élèves candidats aux examens officiels et leurs parents devraient se concentrer sur la révision dans une atmosphère sereine et ne pas accorder d'importance aux rumeurs qui pourraient se propager sur les réseaux sociaux concernant les sujets d'examen », a-t-il insisté. Se montrant rassurant, l'inspecteur général du MEN a également expliqué que

le staff chargé d'élaborer les sujets « est placé sous quarantaine et totalement isolé du monde extérieur depuis un certain temps déjà ; je suis confiant que nous réussirons certainement, cette année, à gagner ce pari comme nous l'avons fait la saison dernière », a-t-il rassuré.

### LES FILLES PLUS NOMBREUSES QUE LES GARÇONS

L'inspecteur général du ministère de l'Éducation a également révélé que le nombre de candidats au baccalauréat cette année a atteint 790.520 candidats, dont plus de 520.000 scolarisés et près de 270.000 candidats libres. Il a également indiqué que les filles représentaient plus de 58% de l'ensemble des candidats contre 41% pour les garçons.

En ce qui concerne le nombre de candidats au Brevet d'enseignement moyen (BEM), Mustapha Benzemrane a annoncé que le nombre de candidats inscrits dépassait 800.000, dont 780.000 scolarisés. Pour cet examen de fin du cycle moyen, les filles sont, elles aussi, majoritaires puisqu'elles sont plus de 52% du nombre de candidats, contre 47% pour les garçons. Pour rappel, les épreuves du BEM se dérouleront du lundi 05 juin au mercredi 07 juin, tandis que l'examen du baccalauréat est prévu du dimanche 11 au jeudi 15 juin 2023.

**L**es pouvoirs publics sont en phase de finaliser un nouveau projet de loi sur les assurances qui sera soumis aux deux chambres du Parlement avant la fin 2023 pour accroître l'attractivité du secteur des assurances en Algérie, a annoncé lundi à Alger le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane. Dans son allocution d'ouverture des travaux de la 49e conférence de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA), placé sous le thème « Contribution de l'assurance aux défis de la sécurité alimentaire en Afrique », M. Benabderrahmane a souligné que le secteur en Algérie « a connu plusieurs réformes qui ont favorisé l'ouverture du mar-

## Un nouveau projet de loi avant fin 2023

ché à de nouvelles sociétés privées et étrangères, le nombre de sociétés étant passé de 6 sociétés publiques en 1995 à 25 sociétés actuellement, à capital, public, privé, étranger ou mixte ». En 2006, a-t-il poursuivi, « le cadre juridique a été renforcé ce qui a favorisé le développement de l'activité d'assurance et par la même du volume du marché de trois fois durant les 15 dernières années, soit plus de 1,1 milliard de dollars en 2022 ».

Actuellement, les pouvoirs publics « sont en phase de finaliser un nouveau projet de loi sur les assurances qui sera soumis aux deux chambres du Parlement avant la fin 2023 pour accroître l'attractivité du secteur des

## Tebboune félicite Erdogan pour sa réélection

**L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, dimanche, un message de félicitations à son homologue turc, M. Recep Tayyip Erdogan, pour son élection pour un nouveau mandat, dans lequel il a affirmé la forte volonté d'œuvrer ensemble au « renforcement continu de la coordination et de la concertation ». « Excellence, Recep Tayyip Erdogan, président de la République turque, pays frère, Excellence le président et cher frère, j'ai l'immense plaisir de vous présenter, en mon nom personnel et au nom du peuple algérien, à l'occasion du renouvellement de la confiance par le peuple turc frère en votre aimable personne, mes chaleureuses et sincères félicitations et mes vœux de réussite et de succès dans la poursuite de vos nobles missions au service de votre peuple frère et l'accomplissement

a-t-il poursuivi.

« Je ne manquerai pas en cette heureuse occasion de saluer les relations privilégiées établies entre nos deux pays et de vous faire part de notre forte volonté d'œuvrer ensemble au renforcement continu de la coordination et de la concertation pour hisser les relations bilatérales à de niveaux supérieurs au mieux des aspirations et attentes de nos deux peuples frères, à la lumière des résultats de la première réunion du Conseil de coopération de haut niveau tenue à Ankara en mai 2022 », a ajouté le président Tebboune.

« En vous réitérant mes vives félicitations et mes meilleurs voeux de santé, veuillez agréer, Excellence Monsieur le président et cher frère, l'expression de ma haute considération, de mon respect et de mon amitié », a écrit le président de la République dans son message.

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

### Position versatile

et la mise en œuvre des engagements et des accords signés par les deux

**L**e gouvernement espagnol de Pedro Sanchez

**N**a pas fini d'expérimenter la nature versatile du makhzen, qui a ouvertement réaffirmé la marocanité de Ceuta et Melilla à travers une lettre émanant du ministère marocain des Affaires étrangères, datée du 17 mai dernier, adressée à la Commission européenne. Réagissant à des déclarations du vice-président de la Commission européenne chargé de la Migration, Margaritis Schinas, reprochant au Maroc de recourir aux « menaces hybrides » et d'utiliser les immigrés comme « une arme » lors d'un forum européen sur la sécurité et la défense, tenu au début du mois en cours, tout en considérant les deux enclaves de Ceuta et Melilla comme « frontière de l'Union européenne », le Maroc a pris soin de se référer, dans sa lettre de protestation, à Ceuta et Melilla comme étant « marocaines ». Les Espagnols qui n'en croyaient pas leurs yeux et oreilles ont été choqués par cette sortie du Maroc.

Cette référence a également provoqué un mécontentement de la diplomatie européenne, qui a estimé que « ce n'est pas le comportement de respect et de subtilité qu'on attend d'un pays qui reçoit beaucoup d'aide » des Vingt-sept, selon ce qui a été rapporté par le quotidien espagnol 'El País'. Ajoutant que ses sources estiment que la référence marocaine à la marocanité de Ceuta et Melilla est en contradiction avec la Déclaration conjointe, publiée le 2 février à l'issue de la conclusion à Rabat de la 12<sup>e</sup> Réunion de haut niveau Maroc-Espagne, qui a mis l'accent sur « le respect mutuel

parties, dans lesquels les questions d'intérêt commun sont abordées dans un esprit de confiance, loin des actions unilatérales ou des faits accomplis ». De son côté, le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, a souligné que les deux parties, espagnole et marocaine, ont « assumé un engagement de respect mutuel, par lequel dans notre discours et dans notre pratique politique, nous allons éviter tout ce qui offense l'autre partie, notamment tout ce qui affecte nos sphères de souveraineté respectives ». Est-ce une manière de dénoncer le non-respect de cet engagement par la partie marocaine, ou un aveu d'avoir été dupé en soutenant la position du Maroc d'un présumé plan d'autonomie pour le Sahara occidental ? Bien évidemment, cette « offense à la souveraineté de l'Espagne », qui a pris de court le gouvernement espagnol et provoqué la colère de l'opinion de ce pays, ainsi que le mécontentement de la diplomatie européenne, ne peut pas être sans arrière-pensée. Est-ce que le Maroc est assuré de tenir le chef du gouvernement espagnol par la main qui fait mal, comme dit l'adage, pour aller si loin dans la négation de ses engagements ? Cela confirme que le discours du makhzen, ses propositions, sa politique et sa diplomatie ne sont jamais à prendre au mot. Le chef du gouvernement espagnol, qui en fait l'amère expérience, aura plus de mal à s'expliquer devant une classe qui, sans cette « offense », s'est opposée au soutien au présumé plan marocain d'autonomie du Sahara occidental.

## Assurances

### Un nouveau projet de loi avant fin 2023

assurances en Algérie», ajoute M. Benabderrahmane. Cependant, et en raison du faible taux de contribution du secteur au PIB, à l'instar des pays africains où il ne dépasse pas 1%, «nos pays aspirent à améliorer la performance du marché à travers une série de mesures visant l'ouverture des marchés dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), le renforcement de la coopération, et l'échange d'informations liées à la gestion des risques, notamment climatiques», a souligné le Premier ministre. Il s'agit également, a-t-il dit, de «la promotion de l'inclusivité du marché africain de la réas-

surance, ainsi que l'amélioration de la gouvernance et de l'adaptation des compagnies d'assurance et de réassurance».

Ces procédures, poursuit M. Benabderrahmane visent également à moderniser le marché des assurances à travers l'accélération de la cadence de la numérisation, la mise en place de plateformes numériques de souscription et d'indemnisation des victimes, ainsi que des moyens de paiement électroniques, outre la diversification des offres d'assurance dans le cadre de l'inclusion financière, la préparation du secteur pour la prise en charge de nouveaux risques et l'amélioration de la qualité des services fournis aux assurés.

## Intempéries Les gros moyens pour prendre en charge les victimes

**L'Etat a mis les gros moyens à la disposition des responsables locaux pour la prise en charge des victimes des répercussions des récentes intempéries.**

A. Z.

Dans ce cadre, le président de la République a ordonné, lors du dernier Conseil des ministres, tenu dimanche, l'affection immédiate de 10 milliards de dinars du Fonds des catastrophes naturelles pour l'indemnisation, avant la fin de la semaine en cours, des sinistrés des récentes intempéries, ainsi que le relogement de tous ceux ayant totalement perdu leurs logements, dans un délai de 48 heures, et la réparation des maisons partiellement endommagées, et l'indemnisation des familles touchées, dont les appareils et meubles ont été endommagés, indique un communiqué du Conseil des ministres. Ajoutant que les directives du président de la République ont concerné également la remise en état immédiate des routes et installations, et la mobilisation de bus pour le transport scolaire dans les zones, actuellement, difficiles d'accès pour piétons, jusqu'au retour à la normale dans toutes les zones sinistrées dans un délai qui ne doit pas dépasser une semaine.

D'autres mesures, qui s'inscrivent dans le cadre des traditions de l'Etat algérien envers ses enfants, souligne la même source, ont concerné l'indemnisation immédiate, aux frais de l'Etat, des pêcheurs ayant perdu leurs bateaux de pêche qui constituent leur seule source de revenu. Et l'affection, dans l'immédiat, d'une allocation aux pêcheurs lésés, oscillant entre 20.000 et 30.000 DA, jusqu'au réaménagement des ports de pêche endommagés. Le Président Tebboune n'a pas manqué dans ce contexte de charger le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et le ministre de la Solidarité nationale de transmettre ses condoléances aux familles des victimes. Sur un autre chapitre, le président de la République a ordonné l'élaboration, dans un délai d'un mois au plus tard, d'un projet de loi sur le faux et usage de faux, en vue de remédier à ce phénomène devenu un comportement sociétal dangereux, au détriment de la majorité des Algériens intègres.

Et d'inscrire parmi les nobles objectifs de ce projet de loi, le traitement profond et coercitif, au sens propre du terme, de l'ensemble des déséquilibres sociaux, à même de consacrer la transparence et d'assurer une véritable concurrence loyale dans tous les domaines, relève le même communiqué.

Le président de la République a insisté pour inclure dans le projet de loi relatif au faux, les peines les plus lourdes à l'encontre de tout

faussaire, quel qu'en soit le degré de son implication dans des affaires, petites ou grandes, touchant aux plus simples aspects de la vie. Ainsi que sur l'impératif d'infliger les peines les plus lourdes aux auteurs d'agressions contre les agents des différents corps de sécurité. Sur le plan de la protection de certaines catégories professionnelles, à l'enseigne de la protection des médecins et le personnel paramédical, le président de la République a ordonné de durcir les peines infligées aux agresseurs d'enseignants. Ordonnant également le durcissement des peines contre toute personne ou bande organisée visant les infrastructures de base, notamment les réseaux de vol et de sabotage de câbles en cuivre, phénomène de plus en plus répandu, contre lequel il faut lutter.

Concernant le code de procédure pénale, et au terme de la présentation d'un exposé sur le projet de loi, le président de République a affirmé que le système des pôles nationaux spécialisés dans la justice était un système efficace qui a apporté une plus-value au mode de traitement des différentes affaires. Ordonnant dans ce sens l'adoption du système des pôles nationaux judiciaires à Oran, à Constantine et à Annaba, chacun suivant son domaine de compétences, et d'affirmer que cette loi doit contenir une précision sur la protection des responsables locaux probes et définir en ses articles les catégories de responsables locaux et de gestionnaires d'entreprises. Sur un autre registre concernant le projet de loi fixant les règles générales relatives aux marchés publics, le président de la République a réaffirmé l'importance de la formation dans ce domaine et l'impératif d'élaborer des études précises sur différents projets, suivant des normes scientifiques. Il a été décidé également d'adopter la presse électronique accréditée, comme nouveau mécanisme de publication des marchés publics et ne pas se contenter de la presse écrite comme ce fut le cas par le passé. Par ailleurs, en vue de conforter l'enseignement de la langue anglaise à partir de la troisième année, le président a ordonné l'ouverture immédiate dans les écoles normales supérieures, au titre de l'année universitaire 2023-2024, de la spécialité enseignant d'anglais au primaire et le recrutement, sans délai, des titulaires des diplômes de magistère et de doctorat suivant la proposition du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, approuvée lors du précédent Conseil des ministres.



Raïna  
Raïkoum

El-Houari Dilmî

**I**l faut croire que la « théorie du bon cercle » fait des émules. De plus en plus nombreux. Sous nos cieux ennuagés, même un homme enfoui cent lieues sous terre est capable de sortir du « trou », vous tirer deux bastos dans le dos, et retourner benoîtement à son caveau et poursuivre son sommeil de l'(in)juste... Lui, c'est un bipède pas comme les autres. L'histoire à décrypter raconte qu'il voulut se payer le luxe exquis d'un grand saut dans le vide sidéral, sans prendre la précaution vitale d'accrocher ses savates trop usées à un élastique en boyau... de baudet.

Se rappelant que le compte à rebours a déjà commencé pour lui depuis longtemps déjà, il tente de rattraper le train en marche sans jamais consentir à payer un traître ticket. Arrivé à la station dite du « cimetière des espérances », Il tombenez ànez avec une faune en voie de prolifération et joue des couades pour se placer, se persuade-t-il, à l'intérieur du « bon cercle ». Pour lui, l'urgence vitale est de faire un « bon

placement » et ne pas se laisser larguer loin, à l'extérieur du « bon cercle ». Parce que, paraît-il, pour être à l'abri des coups tordus du sort et des gifles cinglantes de la vie, il faut avoir appris à marcher sur la neige sans jamais laisser de traces, ne pas commettre le sacrilège de mettre des bâtons dans les girouettes à la mécanique trop bien huilée, veiller à ne jamais faire semblant de roter sur les autres quand l'écho de la bedaine résonne trop dans le vide. Fouillant dans sa mémoire en charpie, Il se souvint encore de ces bons conseils de son trisaïeul, semi-combattant des causes perdues, pour lui apprendre à devenir, lui aussi, un homme amorphe, incolore, inodore et même invisible à l'œil nu, sauf par le chas d'un porte-monnaie gâté.

Trop soucieux de réussir le grand plongeon dans le marigot des caïmans, il sera retrouvé les pieds et les poings liés avec du fil barbelé, le corps lesté au fond du marigot avec la momie d'un alligator édenté.

## « Nous sommes devant des phénomènes extrêmes dus aux changements climatiques »

R. N.

**S**elon le chargé d'études et de synthèse (CES) au cabinet du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Mohamed Dahmani, les victimes des récentes intempéries qu'ont connues plusieurs wilayas du pays seront prises en charge par l'Etat et indemnisées.

Répondant aux questions de la radio nationale Chaine 3, l'intervenant a affirmé que « dès les premières heures des intempéries, une cellule a été installée au niveau du cabinet du ministre de l'Intérieur pour suivre l'évolution de la situation à travers l'ensemble des wilayas qui ont été touchées et plus précisément la wilaya de Tipasa qui a été fortement impactée par ces pluies diluviales ». « Ce qu'il faut savoir, c'est qu'il existe un comité intersectoriel qui est de permanence 7j/7 et 24h/24 au niveau du ministère de l'Intérieur, qui est en veille permanente sur toutes les questions liées aux risques majeurs », précise l'intervenant.

Selon lui, « les services techniques » des wilayas concernées « ont déjà entamé un travail de recensement de tout ce qui a été impacté par les intempéries ». « Ce travail concerne tout ce qui relève des travaux publics, des infrastructures de l'Etat et des maisons individuelles », dit-il encore.

Concernant le cas de la wilaya

de Tipasa, la plus touchée par ces fortes intempéries des journées des 24 et 25 mai, M. Dahmani affirme qu'une quarantaine de familles ont été hébergées temporairement grâce à la wilaya et aux services de la protection civile ». « Donc déjà une quarantaine de familles vont bénéficier très vite d'une opération de relogement qui a été décidée par le président de la République », ajoute l'intervenant.

Evoquant le nombre de victimes décédées, le CES au ministère de l'Intérieur a fait état de la « mort de deux enfants, la petite « Aya » à Guelma et « Mohamed Abderraouf » à Khemisti », wilaya de Tipasa. Il note également que les interventions de la protection civile « ont permis de sauver 220 personnes en situation de danger imminent ». « La DGPC a mobilisé plus de 1.100 agents, 110 plongeurs, et a mené 278 interventions réparties sur 102 communes à travers le territoire national », précise-t-il.

Si dans la plupart des wilayas touchées, « notamment celles de l'Est du pays », la situation est « revenue à la normale », dans le cas de Tipasa « nous avons organisé une aide solidaire entre les wilayas du Centre ». « Ainsi, 8 wilayas du Centre sont venues en aide à la wilaya de Tipasa, par l'envoi notamment de 123 engins dont 68 camions hydrocurateurs pour l'assainissement et la

voie », affirme l'invité de la Chaine 3. L'intervenant a également tenu à souligner « l'engouement de la société civile et des associations locales qui, après la prière du vendredi, se sont mises aux côtés des services de la wilaya de Tipasa pour aider à la reprise de la vie normale dans les communes les plus touchées ».

### JUSQU'À 150 MM DE PLUIE À TIPASA

Interrogé sur la prise en compte des bulletins de météorologie spéciaux (BMS) dans la préparation aux interventions, Mohamed Dahmani affirme qu'il y a « une bonne préparation ». « Regardez ce qu'il s'est passé les 24 et 25 mai 2023. Le 24 mai on avait un BMS qui annonçait entre 20 à 40 mm, au plus 50 mm de pluie. A Tipasa, nous avons enregistré 150 mm.

On a eu des pluies qui ont dépassé de loin les prévisions qui ont été faites. 150 mm c'est quatre fois plus que la moyenne mensuelle du mois de mai. Nous ne sommes plus devant des inondations qui sont dues à des crues d'oueds ou à des remontées d'eaux. Nous sommes devant des phénomènes extrêmes dus aux changements climatiques. Il s'agit de pluies qui tombent très vite, qui sont localisées et qui sont d'une rare violence », ajoute l'intervenant.

## Air Algérie Ouverture des plis pour l'acquisition de 10 aéronefs

**La compagnie aérienne nationale Air Algérie a procédé, lundi à Alger, à l'ouverture des plis des offres relatives à la consultation internationale lancée pour l'acquisition de 10 aéronefs.**



L'ouverture des plis s'est déroulée au siège de la direction générale d'Air Algérie, en présence des membres de la commission chargée de cette opération, du chef de ce projet au niveau de la compagnie, de sa responsable juridique et d'un huissier de justice.

La consultation internationale ayant pour objet l'acquisition de six avions gros porteurs (quatre aéronefs A330-200/300 GE et deux A330-900), ainsi que quatre autres avions moyens porteurs (deux aéronefs B737-800 et deux B737-9 Max) a été lancée dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune relative au renforcement de la flotte aérienne d'Air Algérie.

La compagnie avait prolongé, jus-

qu'au 29 mai, le délai de réception des offres fixé initialement au 22 mai.

L'ouverture des plis sera suivie "dans une dizaine de jours de l'évaluation des offres qui sera confiée à une commission compétente", ont précisé des responsables d'Air Algérie en marge de la cérémonie d'ouverture des plis, ajoutant qu'"une commission de négociation prendra par la suite le relais dans la perspective de finaliser l'opération".

Selon la même source, "quatre aéronefs devraient être réceptionnés, dans le cadre de cette opération, au cours du dernier trimestre de l'année en cours (2023), alors que les six autres avions devraient être livrés durant le premier semestre de l'année 2024, selon le planning établi par Air Algérie".

L'acquisition de ces 10 aéronefs re-

présente la deuxième phase du plan d'Air Algérie pour renforcer sa flotte, après le lancement de l'opération d'acquisition de 15 aéronefs, dont le marché a été attribué provisoirement aux constructeurs aéronautiques Boeing et Airbus. Le marché des moyens porteurs (huit avions) a été attribué à l'américain Boeing, tandis que celui des gros porteurs (sept avions) a été attribué à l'europeen Airbus.

Dans ce cadre, Air Algérie avait signé le 17 mai un contrat avec le constructeur américain Boeing pour l'acquisition de ses huit avions moyens porteurs, dont les premières livraisons devraient avoir lieu en 2027.

Le contrat avec Airbus pour l'acquisition des sept autres avions devrait être signé "prochainement", selon les responsables d'Air Algérie.

### Douanes

## Mouvement partiel des cadres supérieurs

Un mouvement partiel a été opéré dans le corps des cadres supérieurs relevant des services extérieurs des Douanes algériennes, a annoncé dimanche la Direction générale des Douanes (DGD) dans un communiqué.

"Le directeur général des Douanes, Noureddine Khaldi a opéré dimanche un mouvement partiel ayant inclus des changements et des nominations de cadres supérieurs relevant des services extérieurs des Douanes algériennes", a précisé le communiqué.

Suite à ce mouvement, il a été pro-

cédé à la nomination d'un sous-directeur au centre national de la formation douanière et de 23 chefs d'inspection divisionnaire des Douanes à Tamanrasset, Illizi, In Amenas, Béchar, Djelfa, Constantine, Biskra, Batna, Tlemcen, Ghazaouet, Sidi Bel Abbes, Ouargla, Chlef, Tiaret, Oum El Bouaghi, Oran-extérieur, Oran-Port, Arzew, El Tarf, Alger-systèmes spéciaux, Alger-Aïn Taya, Aéroport international Houari Boumediene (voyageur) et Boumerdès.

Il s'agit également de la nomination de 14 sous-directeurs régionaux

à Oran, Chlef, Sétif, Béchar, Ouargla, Annaba, Tlemcen, Illizi et Laghouat, et de 12 chefs de services régionaux de contrôle à postériori dans les wilayas d'Alger-Extérieur, Sétif, Annaba, Ouargla, Tébessa, Laghouat, Oran, Blida, Tlemcen, Constantine, Tamanrasset et Chlef.

Ces nouvelles nominations s'inscrivent, selon la même source, dans le cadre du "mouvement périodique des cadres de la Douane algérienne visant à impulser une nouvelle dynamique et à améliorer la performance des services de douanes au niveau national".

## Décès de Pierre Audin, fils du militant Maurice Audin

Pierre Audin, fils du militant de la cause algérienne Maurice Audin, est décédé dimanche à Paris à l'âge de 66 ans des suites d'une maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Professeur de mathématiques, le défunt avait à peine un mois lorsque son père a été arrêté en 1957 à Alger puis exécuté par les forces coloniales françaises pour son soutien à la Révolution algérienne.

Pierre Audin, qui était responsa-

ble au sein de l'Association Josette et Maurice Audin, avait assisté en juin 2022 à l'inauguration du buste de son père à la Place Audin à Alger, et ce à la veille de la commémoration du 65ème anniversaire de sa tragique disparition.

Le fils du militant de la cause algérienne avait exprimé sa fierté de se retrouver sur cette place qui porte le nom de son père, fervent défenseur de la cause algérienne.

Il avait été reçu en mai de la même

année par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans le cadre de l'encouragement du partenariat entre les établissements de recherche scientifique et l'Association Josette et Maurice Audin.

Le défunt avait, de son vivant, plaidé en faveur de la pérennisation du Prix de mathématiques Maurice-Audin attribué, en même temps, à deux chercheurs, (un algérien et un français) actifs dans le domaine.

## Constantine Plus d'un kg de cocaïne saisi

La brigade de répression du banditisme de la Sécurité de wilaya de Constantine a saisi 1,160 kilogrammes de cocaïne, et appréhendé sept (7) suspects, a indiqué dimanche la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité.

Le responsable de cette cellule, le lieutenant de police Bilal Benkhelifa, a précisé que l'opération a été réalisée suite à des informations faisant état de "l'intention d'un réseau criminel de transporter une quantité de

drogue dure de type cocaïne, à bord d'un véhicule de tourisme provenant d'une wilaya de l'ouest du pays et se dirigeant, via Constantine, vers une wilaya de l'est algérien".

Une souricière tendue près de l'échangeur autoroutier, a abouti à l'immobilisation du véhicule suspect et à l'arrestation de ses trois (3) occupants, dont deux femmes, a-t-il ajouté. Le contrôle et la fouille de la voiture ont permis de découvrir, dissimulée dans du ruban plastique, la cocaïne d'un poids de 1,160 kg, a détaillé

cet officier expliquant que les éléments de la brigade de répression du banditisme, après extension de leur compétence territoriale, ont procédé à des perquisitions dans des habitations situées dans d'autres wilayas, ce qui a conduit à l'arrestation de quatre (4) autres personnes, dont une femme, et à la saisie d'une somme d'argent estimée à 4 millions de dinars, et une autre somme en devises étrangères.

Une arme blanche prohibée de catégorie 6 a également été saisie au cours de l'opération, a-t-on indiqué.

## Chanegriha en visite à la 2ème Région militaire

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a entamé lundi une visite de travail et d'inspection au niveau de la 2ème Région militaire à Oran, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le prolongement des visites d'inspection aux différentes Régions militaires et dans le cadre du suivi de l'exécution des programmes de préparation au combat au titre de l'année d'instruction 2022/2023, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a entamé ce lundi 29 mai 2023, une visite de travail au niveau de la 2e Région militaire (RM) à Oran», précise la même source.

Après la cérémonie d'accueil, donnée par le Général-major Mohamed Taïeb Brakni, Commandant de la 2ème Région militaire, le Général d'Armée s'est recueilli à la mémoire du défunt Moudjahid «Ahmed Boudjenane» dit «Si Abbès», dont le siège de Commandement de la Région porte son nom. Pour la circonstance, il a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et récité la Fatiha du Saint coran à sa mémoire et à celle des valeureux Chouhada, ajoute le communiqué.

Ensuite, le Général d'Armée a procédé, en présence du Commandant de la 2ème RM, à l'inauguration du nouveau siège de l'Etat-Major de la Région, et «s'est enquis de près de ses annexes et infrastructures qui sont dotées de tous les moyens et ressources, susceptibles de permettre aux cadres et personnels d'accomplir parfaitement leurs missions vitales».

Lors de sa rencontre avec les cadres et les personnels de la 2ème RM, le Général d'Armée a prononcé une allocution d'orientation suivie par visioconférence par l'ensemble des unités de la Région, dans laquelle il a souligné que la «rigueur et l'efficacité de l'ANP, ces dernières années, seront de nature à lui permettre de conserver le legs des Chouhada, de préserver la sécurité, la stabilité et l'indépendance du pays et de protéger son unité territoriale et populaires», ajoute le communiqué.

Le Général d'Armée a salué la décision du Président de la République d'allouer une enveloppe budgétaire pour ériger une statue qui immortalise la mémoire et l'histoire de l'Emir Abdekader, en tant que symbole de la Résistance populaire algérienne contre les forces de la colonisation et la tyrannie, ajoute le communiqué.

## Batna Saisie de plus de 11.000 litres d'acide nitrique

La brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Fesdis (Batna) a saisi une quantité de 11.520 litres d'acide nitrique, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué du groupement territorial de la gendarmerie nationale de la wilaya.

L'opération a été effectuée le 24 mai courant sur la RN-3 qui traverse la commune de Fesdis lors du contrôle d'un camion conduit par un chauffeur originaire d'Alger se dirigeant vers Batna avec à son bord 384 bidons de 30 litres d'acide nitrique d'origine étrangère sans autorisation de transport délivrée par les services compétents, selon la même source.

Le véhicule et le conducteur ont été conduits au siège de la brigade pour la suite de l'enquête, a ajouté la même source, indiquant qu'au terme des procédures légales, le suspect, âgé de 29 ans, sera différé devant les instances judiciaires compétentes pour "trafic de marchandises étrangères prohibées (acide nitrique) avec usage d'un moyen de transport", tandis que le camion sera remis aux douanes de Batna et la marchandise à l'entreprise Naftal.

**Espagne**  
**Convocation surprise de législatives après une déroute de la gauche**

**Le Premier ministre socialiste Pedro Sanchez a annoncé lundi la convocation surprise d'élections législatives anticipées le 23 juillet en Espagne, au lendemain d'une déroute sans appel de la gauche face aux conservateurs lors d'un double scrutin municipal et régional.**



Lors d'une allocution télévisée, M. Sanchez a annoncé avoir communiqué au roi Felipe VI, le chef de l'Etat, sa "décision de (...) dissoudre le Parlement et de procéder à la convocation d'élections générales" qui se tiendront "le dimanche 23 juillet".

Ces élections se tiendront donc durant le semestre de présidence espagnole du Conseil européen, qui commencera le 1er juillet. Les législatives devaient initialement se tenir à la fin de l'année à une date qui n'avait pas encore été fixée.

"J'ai pris cette décision à la vue des résultats des élections d'hier", a dit M. Sanchez, la mine grave, depuis le palais de la Moncloa, siège du gouvernement espagnol.

"Comme président du gouvernement et comme secrétaire du Parti socialiste, j'assume les résultats (de dimanche) et je pense qu'il est nécessaire de donner une réponse et de soumettre notre mandat démocratique à la volonté populaire", a-t-il ajouté.

La victoire des conservateurs du Parti Populaire (PP, droite) lors des régionales et des municipales de dimanche a dépassé les attentes, pourtant optimistes, de la formation conservatrice.

**«PREMIER PAS POUR LA DROITE»**

Sur les 10 régions gouvernées par les socialistes directement ou dans le cadre d'une coalition et qui étaient en jeu dimanche, le PP en a conquis six dont celle de Valence (est), l'une des plus peuplées et riches du pays. Il devra toutefois compter sur l'appui de l'extrême droite de Vox dans cinq d'entre elles car il n'y dispose pas de la majorité absolue. Le PP s'est par ailleurs renforcé dans ses deux bastions régionaux de Madrid et de Murcie (sud-est) et a pris les mairies de Valence et de Séville (sud), troisième et quatrième villes du pays. "Nous avons fait le premier pas" vers le Palais de la Moncloa, a affirmé lundi matin Alberto Núñez Feijóo, chef du PP et potentiel successeur de Pedro Sanchez à la tête de l'Espagne s'il remporte les législatives. Pedro Sanchez préside le gouvernement espagnol depuis juin 2018. Il avait alors chassé du pouvoir le conservateur Mariano Rajoy grâce au dépôt d'une motion de censure suite à la condamnation du PP par la justice dans un méga-procès pour corruption. Il gouverne depuis janvier 2020 en coalition avec la gauche radicale de Podemos.

**Turquie : Erdogan déclaré vainqueur par la commission électorale**



La Commission électorale turque a officiellement annoncé, dimanche soir, que Recep Tayyip Erdogan est le vainqueur du second tour des élections présidentielles avec 52,14% des voix.

La Commission, qui est officiellement chargée d'organiser les élections en Turquie et d'annoncer leurs résultats, a indiqué dans un communiqué que le candidat de l'opposition, Kemal

Kılıçdaroglu, a obtenu 47,86 % des voix, après le dépouillement de 99,43 % des suffrages.

Les chiffres de la Commission montrent que M. Erdogan, qui entamera son troisième mandat présidentiel, a obtenu plus de 27 millions de voix, tandis que Kılıçdaroglu a obtenu plus de 25 millions de voix.

Le nombre de votes comptabilisés s'est élevé à plus de 51 millions, répartis dans 192.214

bureaux de vote. M. Erdogan a remporté la majorité des voix dans 52 provinces.

Quant à M. Kılıçdaroglu, il a remporté la majorité des voix dans 29 provinces. Alors que quelque 64 millions d'électeurs étaient appelés à se rendre aux urnes pour ce scrutin, le taux de participation s'est élevé à 85,67%. De plus, près de 1,9 million de Turcs ont déjà voté à l'étranger du 20 au 24 mai.

**Maroc**  
**Le cercle des participants aux manifestations du 4 juin s'élargit**



Plusieurs partis et organisations marocaines ont répondu favorablement à l'appel lancé par la Confédération démocratique du travail (CDT) en annonçant leur participation à la marche de protestation nationale prévue dimanche prochain à Casablanca pour dénoncer la flambée des prix et l'atteinte aux droits et libertés.

Ainsi, le parti de la Voie démocratique (Annahj Addimocrati) a appelé ses militants et tous les Marocains à prendre part à cette marche nationale, en signe de protestation contre les conditions dans lesquelles vit la classe ouvrière, soulignant que le fait de répondre à cet appel vient de la conviction que la lutte sur le terrain est l'arme de tous ceux qui sont touchés par les politiques discriminatoires adoptées par le régime du Makhzen.

Il a, en outre, indiqué qu'"il n'y a pas d'autre choix que d'unir les luttes populaires pour garantir les droits de la classe ouvrière et des autres franges de la société dans le but d'arriver au changement

escompté". De son côté, le Syndicat national des aéroports a appelé tous les contrôleurs aériens à participer à cette marche de protestation, et exhorté chacun à continuer à lutter pour la réalisation de toutes les revendications justes et légitimes.

Pour sa part, le Syndicat national de la presse marocaine a annoncé sa participation à la prochaine marche de protestation, en réponse à la détérioration de la situation sociale dans le pays, au refus du gouvernement d'augmenter les salaires et activer la charte pour institutionnaliser le dialogue social et le respect des libertés syndicales.

Il a appelé tous les journalistes à participer en masse à la marche de protestation, dénonçant le recul du pouvoir d'achat, des droits et des acquis sociaux.

Le Syndicat des agents de sécurité privés, d'hygiène et de cuisine a, quant à lui, appelé tous les travailleurs à participer activement à la marche de protestation sous le slogan : "Ne pas renoncer aux revendica-

tions, aux droits et aux acquis". La CDT avait annoncé l'organisation d'une marche de protestation dans la ville de Casablanca le dimanche 4 juin, et appelé le peuple marocain à y participer massivement contre les politiques du Makhzen, notamment celles liées à l'envolée des prix et à la violation des droits et libertés.

Par ailleurs, le Front social marocain a annoncé l'organisation de plusieurs sit-in dans tout le territoire marocain, le 20 juin, pour commémorer le soulèvement du 20 juin 1981 à Casablanca, et protester contre la persistance des prix élevés.

Le Front marocain, qui regroupe des dizaines de syndicats, d'associations de défense des droits de l'Homme et de partis politiques, a souligné dans un communiqué "la nécessité de promouvoir et de renforcer l'esprit d'unité et de lutte, pour la défense du peuple marocain, en mettant l'accent sur l'élargissement du cercle d'action et de lutte".

## BÉJAÏA -TIZI-OUZOU

**Relance du projet du gazoduc Sidi Ayad-Freha**

**L**e projet de réalisation d'un gazoduc de diamètre 16 pouces entre Sidi Ayad (Béjaïa) et Freha (Tizi-Ouzou), à l'arrêt depuis 2020, a été relancé dimanche, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Ce projet, dont les travaux étaient bloqués suite à des oppositions de riverains au passage des conduites de gaz, permettra de transporter cette énergie vers les trois communes de la wilaya de Tizi-Ouzou, non encore raccordées au réseau de gaz naturel, à savoir Zekri, Akerrou et Ait Chafaa et qui ne bénéficient pas encore de cette énergie, a-t-on souligné. Après la levée des oppositions, l'entreprise chargée de la réalisation a entamé les travaux ce dimanche, a-t-on ajouté, soulignant que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la relance du projet.

"La relance des travaux intervient suite aux efforts du wali, Djilali Doumi, pour lever les oppositions en vue de la concrétisation du projet dans les meilleurs délais", a-t-on souligné louant, à l'occasion, "la contribution active" de l'Assemblée populaire communale d'Azazga dans cette démarche et saluant les citoyens pour leur compréhension. D'une longueur totale de 51,8 km, dont 36,5 km sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou et le reste (15,3 km) sur celui de Béjaïa, le gazoduc permettra de réaliser le bouclage des réseaux de transport



de gaz de ces deux wilayas, a rappelé la même source.

Dans la wilaya de Tizi Ouzou, le gazoduc traversera les communes de Freha, Azazga, Aghribi, Yakouren, Akerrou, Ait Chafaa et Zekri. Il permettra d'alimenter en gaz naturel environ 8.000 habitants répartis sur les trois communes cibles par le projet, a-t-on signalé.

Cette opération dotée d'une enveloppe initiale de près de 2,572 milliards DA a été réévaluée en 2019 pour atteindre le montant de plus de 4,698 milliards de DA. Avec

la réalisation de ce gazoduc, la totalité des 67 communes de la wilaya de Tizi-Ouzou seront raccordées au réseau de gaz naturel, ce qui permettra d'améliorer de manière significative le taux d'alimentation de la wilaya en cette énergie, a-t-on appris auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz.

En plus du confort qu'apportera cette énergie aux familles, cet atout contribuera au développement économique de la région, selon la même institution.

## BOUIRA

**Tikjda : 15 tonnes de déchets collectées**

**Q**uinze (15) tonnes de déchets ont été collectées lors d'une vaste campagne de nettoyage du massif forestier s'étendant de la localité de Slim (commune de Haizer) jusqu'au massif de Tikjda, au nord-est de Bouira, qui a débuté samedi, selon les services de la wilaya. Lancée par les autorités locales, la campagne de nettoyage enregistre la participation de plusieurs services, dont ceux de la commune d'El Asnam (de laquelle relève le site touristique de Tikjda) ainsi que l'Entreprise publique industrielle et commerciale (EPIC) "Nadhif" et plusieurs associations environnementales, culturelles et sportives de la wilaya. Cette quantité de déchets, en tous genres, a été collectée au premier jour de la campagne de nettoyage, par les participants à cette opération qui s'est poursuivie lundi, selon la chargée de commun-

nication de la wilaya, Leila Merzouk, précisant que les déchets collectés ont été directement transférés au centre d'enfouissement technique (CET) de Bouira.

Le nettoyage de cette zone touristique a débuté depuis la localité de Slim longeant la route nationale (RN) 33, et la campagne se poursuit pour couvrir le long de cette route menant vers la station climatique de Tikjda, selon la même responsable. "La campagne est scindée en trois axes, à savoir de Slim jusqu'au stade d'Aswel, puis de l'intersection de Tikjda vers le chalet du Kef, et le dernier axe est celui s'étendant du centre national de sport et de loisirs de Tikjda (CNSLT) jusqu'à la sortie du site", a précisé Mme Merzouk. "Le jet anarchique de déchets à Tikjda et dans d'autres lieux touristiques relevant du Djurdjura est un phénomène qui a pris

de l'ampleur ces dernières années à Bouira", a regretté la directrice de l'environnement, Mme Hadji Djouher, qui a estimé que cette situation est due, d'abord, à "l'incivisme" des citoyens, puis à "l'absence des services communaux qui n'ont pas mis en place les moyens nécessaires pour protéger ce site".

Pour sa part, le directeur local de l'entreprise Nadhif, Matari Abdelfettah, a jugé "indispensable" de mettre en place les moyens nécessaires de pré-collecte sur ce genre de sites et de mener des campagnes de sensibilisation auprès des citoyens, afin de préserver ces sites naturels et touristiques. Sur la route menant vers Tikjda, le visiteur peut constater des amas de canettes, des bouteilles de boissons vides, en verre et en plastique, et autres déchets en tous genres, qui s'entassent tout le long de la RN 33.

## BOUMERDÈS

**Lâcher de plus de 660.000 alevins en cages flottantes**

**U**ne opération d'ensemencement de cages flottantes avec plus de 660.000 alevins de daurade a été entamée, dimanche à Boumerdès, par la direction de wilaya de la Pêche et des Ressources halieutiques, a-t-on appris auprès de cette institution.

"Le lâcher d'alevins se poursuivra pendant 15 jours au niveau de deux fermes d'élevage aquacole en cages flottantes de la commune de Cap Djinot", a indiqué le directeur de la pêche, Kadri Cherif, qui a fait part d'une prévision de production de pas moins de 400 tonnes/an de daurade is-

sues de l'aquaculture marine. Selon M. Kadri, cette opération vise la relance et le développement de la filière aquacole, tant en cages flottantes que dans des bassins d'irrigation agricole (aquaculture continentale), parallèlement à la préservation de la biodiversité dans les fermes d'aquaculture marine et la relance de ce métier dans les meilleurs des jeunes, outre la promotion du volet touristique par la valorisation de ces espaces marins.

A cela s'ajoute le relèvement de la production piscicole et la garantie de revenus supplémentaires aux personnes concernées avec, à la clé,

la production de poissons à moindre coût, impliquant une baisse de son prix sur le marché, en plus d'autres avantages techniques divers, a souligné M. Kadri.

Les opérations d'ensemencement se poursuivront jusqu'en octobre prochain, à travers les cages flottantes installées tout au long du littoral de la wilaya, a-t-il ajouté. Entre 2021 et 2022, Boumerdès a enregistré un lâcher de pas moins de trois millions d'alevins dans des cages flottantes et au niveau des trois barrages de la wilaya ainsi que dans des bassins d'irrigation agricole.

## MILA

**Du nouveau au centre universitaire****B. Bousselah**

**L**a création d'une annexe pour les sciences médicales est en cours d'étude au centre universitaire de Mila dans le cadre du projet d'établissement établi sur cinq ans qui compte introduire quatre autres spécialités de formation à savoir les sciences sociales, l'histoire, la psychologie et la communication, selon le recteur du centre universitaire, Amiroche Bouchelaghem, au forum de la radio de Mila.

Ces nouvelles formations n'enlèvent en rien la spécificité du centre qui dispose de cinq domaines de formations scientifiques et techniques. D'ailleurs, une nouvelle spécialité, la géologie appliquée, est prévue pour

la prochaine rentrée à la faveur de la circulaire ministérielle de l'enseignement supérieur qui encourage l'orientation des nouveaux bacheliers vers les filières scientifiques. Concernant le programme de coopération internationale, le recteur du centre universitaire a indiqué que « des étudiants ont bénéficié de bourses d'étude ». « Nous comptons accueillir, à notre tour, des étudiants étrangers pour la prochaine rentrée universitaire », a-t-il poursuivi. Le directeur du centre universitaire a rappelé que son établissement qui compte 11.000 étudiants pour 8.000 places pédagogiques verra ses capacités développées, une fois le projet de 3.000 places pédagogiques concrétisé.

## BATNA

**2,4 milliards DA pour renforcer l'alimentation en eau**

**U**n montant de 2,4 milliards DA a été octroyé pour renforcer l'approvisionnement en eau potable dans la wilaya de Batna au titre du programme d'urgence destiné à réduire le déficit enregistré, selon les services de la wilaya.

Ce programme comprend la réalisation et l'équipement de plusieurs forages, leur raccordement au réseau d'électricité ainsi que la réhabilitation de plusieurs forages dans les communes confrontées au déficit en eau potable, ont précisé les services de la wilaya. Une somme de 300 millions DA a été réservée au raccordement de la canalisation de pompage du barrage de Béni Haroun (Mila) directement à la station de traitement de l'eau du barrage de Koudiet Lemdouar, le chantier de réalisation a été installé par l'entreprise publique qui en a été chargée.

La wilaya de Batna a connu, début 2023, la mise en service de 22 nouveaux forages réalisés au titre des programmes communautaires de développement et du programme sectoriel.

## KHENCHELA

**Plus de 6.000 logements seront attribués avant fin 2023**

**A**u total de 6.363 logements publics locatifs (LPL) seront attribués à leurs bénéficiaires dans la wilaya de Khenchela durant le deuxième semestre de l'année en cours, selon les services de la wilaya. Les rapports de la Direction locale du logement de suivi des divers projets en cours de ce type de logement prévoient la réception de 6.363 logements LPL dans 13 communes au cours du deuxième semestre 2023. Au total, 2.963 logements LPL verront

la remise de leurs clés durant le troisième trimestre de l'année en cours à l'occasion du 61ème anniversaire de la fête de l'indépendance, souligne-t-on à la wilaya, avant d'ajouter qu'un autre lot de 3.400 unités de la même formule sera attribué durant le quatrième trimestre 2023. Trois mille cent (3.100) unités seront ainsi distribuées au chef-lieu de wilaya,

500 à Chechar, 404 à Ouled Rechache, 400 à Babar, 300 à Aïn Tounane et 293 à Bouhmama. Parallèlement, il est prévu le lancement "prochainement" des projets de la réalisation de 600 logements répartis sur les communes de N'sigha, El Mehmel, Babar, Kais et Bouhmama dès l'achèvement des procédures administratives légales.

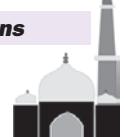
Lors de sa récente réunion avec les responsables du secteur du logement, le wali de Khenchela, Youcef Mehiout, a donné des instructions pour le renforcement du suivi et de l'accompagnement des divers projets de logements pour aplanir les éventuelles entraves,

respecter les délais fixés et assurer la construction de cités nouvelles dotées de tous les équipements publics nécessaires, ajoute-t-on auprès des services de la wilaya.

**Horaires des prières pour Alger et ses environs**

10 dhou el qida 1444

El Fedjr 03h44	Dohr 12h46	Assar 16h37	Maghreb 20h03	Icha 21h41
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## Bousfer

### La commune s'attaque aux constructions illicites sur les plages

J.Boukraa

Dans le cadre des mesures entreprises par les autorités locales visant à lutter contre les constructions anarchiques, les habitations précaires et les extensions non autorisées notamment sur le littoral, les autorités communales de Bousfer ont intensifié leurs actions. Dans ce cadre, une opération de démolition a été lancée le week-end et se poursuit à travers les plages de cette commune en collaboration avec les forces de sécurité. Ces opérations visent à préparer la saison estivale 2023 et ont principalement ciblé les zones côtières et les plages. Conscientes de l'ampleur croissante du phénomène des constructions illégales et des extensions non réglementées, les autorités locales ont renforcé leurs efforts pour remédier à cette situation préoccupante.

Le but est de garantir l'ordre urbain et préserver les espaces publics, notamment les zones côtières, afin de garantir la sécurité et offrir des



lieux de détente agréables aux estivants. Les équipes municipales, assistées par les forces de sécurité, ont démantelé les extensions illicites et les constructions en violation des règles d'urbanisme. Ces mesures ont été mises en œuvre dans différents sites, en accordant une attention particulière aux zones côtières et aux plages fréquentées par les estivants.

Les constructions illégales peuvent représenter un risque pour leurs occupants et dégrader l'esthétique naturelle de ces espaces, en plus de perturber l'aménagement urbain planifié. Les autorités insistent également sur le respect des règles d'urbanisme et l'obtention des autorisations nécessaires avant d'entreprendre toute construction ou extension.

#### Oued Tlélat

### Plus de 7 milliards de cts pour la réhabilitation des routes

K. Assia

Les travaux de bitumage et de revêtement des routes dans la commune de Oued Tlélat sont lancés notamment au niveau de l'axe routier qui mène à la daïra de Sig dans la wilaya de Mascara. Un projet tant attendu et qui permet désormais de répondre aux attentes des automobilistes qui ont toujours dénoncé l'état déplorable de la chaussée. Lors d'une visite d'inspection effectuée par le président de l'APC de Oued Tlélat et le représentant de l'entreprise à qui ont été confiés les travaux, le maire s'est enquis de l'avancement des travaux. L'opération de bitumage concerne également le village de Mahdia où toutes les artères et rues feront l'objet d'un vaste projet de re-

vêtement de la chaussée pour une enveloppe budgétaire de l'ordre de 3,7 milliards de centimes. Idem pour le village de Toumiat où une enveloppe de 3,8 milliards de centimes a été consacrée pour la réalisation des travaux. Cette opération concerne aussi la route qui longe la première sûreté urbaine jusqu'à l'échangeur du nouvel hôpital en passant par la cité des 800 logements.

Notons par ailleurs qu'une enveloppe de 20 milliards de centimes avait été débloquée, ces dernières années, pour la réalisation et l'élargissement de plusieurs tronçons routiers dont d'importants axes entre Oued Tlélat et Arzew, Boutlélis et Madagh et le dédoublement de la voie entre Oran et Es-Senia, entre autres. Ces projets visent à développer le réseau routier

#### Ils ont déposé des recours depuis plus d'une année

### Les exclus du relogement de la formule à points interpellent le wali

D.B.

L'annonce du relogement de plus de 2.000 familles le 05 juillet prochain n'a pas été sans susciter la réaction des familles exclues du relogement de la formule à points. Ces derniers qui ont déposé des recours il y a plus d'une année, attendent toujours d'être fixés sur leur sort. Les représentants des familles qui se sont déplacés hier au siège de notre rédaction ont interpellé le wali d'Oran pour l'affichage des résultats des recours pour intégrer les familles dont les recours ont été acceptés dans la prochaine opération de relogement. Depuis presque une année, les familles exclues se rassemblent quotidiennement devant le siège de la daïra ou de la wilaya pour avoir des informations sur les recours qu'elles ont déposés. Hier, des représentants de ces familles ont lancé un énième appel au wali d'Oran pour l'affichage des résultats des recours afin d'être fixés sur leur sort.

En effet, plus de 400 familles exclues de l'opération attendent toujours les résultats de leurs recours déposés il y a plus d'une année. Outre les nombreux appels postés sur la page facebook de la wilaya, des représentants de ces familles affirment qu'ils se déplacent presque quotidiennement au siège de la daïra, mais jusqu'à présent aucune réponse ne leur a été donnée. «Nous vou-

lons juste avoir une réponse claire et définitive à nos doléances», indique un père de famille. Ce dernier signale que des correspondances ont été adressées au wali d'Oran pour inciter les services concernés à rendre publics les résultats des recours. Selon des représentants de ces familles, une nouvelle correspondance accompagnée d'une pétition sera adressée au wali d'Oran pour inciter les responsables à afficher les résultats des recours.

«Pour l'heure, bien après nous, des familles du bidonville Sebka et ceux des bidonvilles la CUMO et Sebika qui avaient déposé des recours ont reçu des réponses et plus de 200 familles ont été relogées après l'étude de leurs recours», indique un des représentants des familles. Ce dernier signale que les familles veulent être fixées sur leur sort, comme c'est le cas pour les familles des autres sites. Avec le lancement des opérations de relogement, des dizaines de

familles sont dans l'expectative. Selon des représentants des familles, depuis le dépôt des recours, ils n'ont aucune information sur la suite donnée à leurs demandes. «Nous avons fourni des dossiers complets pour justifier notre droit à un logement, mais jusqu'à présent, nous n'avons aucune réponse à nos doléances», assure une mère de famille. Cette dernière affirme que comme elle, il y a plus de 500 exclus à avoir déposé un recours avec l'espoir que leur cas soit pris en charge.

Ces familles ont appelé les responsables concernés à revoir les critères relatifs à l'octroi des logements notamment celui relatif aux salaires et aux bénéficiaires disposant d'un registre de commerce. Au total, il y a quelque 12.000 demandeurs d'un logement de la formule à points qui ont été exclus des listes pour diverses raisons, dont une partie à cause du critère lié aux salaires fixé à moins de 24.000 DA.

#### ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

**MOKHTARI Ayoub**, 22 ans, Tipaza  
**MILOUD ABID Meliani**, 89 ans, Eckmühl  
**ZAOUI Med**, 74 ans, Maraval  
**SERHANI Fatma**, 73 ans, Misserghine

#### Horaires des prières pour Oran et ses environs

10 dhou el qida 1444

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h05	13h01	16h50	20h16	21h51

## Répartis sur 114 centres d'examen 32.778 candidats aux épreuves du BEM

J. Boukraa

Quelque 32.778 candidats dont 332 candidats libres et 41 autres candidats aux besoins spécifiques sont attendus à partir du 5 juin aux épreuves du brevet d'enseignement moyen session 2023. A Oran, 114 centres d'examen ont été retenus alors que deux établissements scolaires ont été réquisitionnés pour la correction. Il s'agit du lycée Chellali Khadidja et lycée El Waer. L'académie a réquisitionné cette année près de 8.000 surveillants, agents et employés administratifs pour la surveillance de ces épreuves. Selon la tutelle, tous les moyens ont été mis en place pour garantir le bon déroulement du BEM. Les épreuves s'étalent sur trois jours. Les résultats, déterminants pour accéder au palier secondaire, seront connus début juillet.

Cette épreuve a un double objectif, à savoir l'évaluation des acquis du collégien en termes de connaissances et de compétences correspondant au profil de sortie de l'enseignement moyen et

la mise en place des critères de son admission au cycle post obligatoire. Autrement dit, l'épreuve du BEM constitue un tournant décisif dans la scolarité des élèves. C'est l'année où les collégiens sont orientés vers diverses filières d'enseignement secondaire (lettres et philosophie, langues étrangères, sciences expérimentales, maths, technique mathématique et gestion et économie). Trois modalités d'admission en 1<sup>re</sup> année secondaire s'offrent pour les candidats du BEM 2023 qui ont passé leurs examens de fin cycle du brevet d'enseignement: soit en ayant une moyenne de 10/20 ou supérieure en examens du BEM, et si l'élève n'obtient pas cette note une autre chance s'offre à lui pour passer au lycée, la moyenne d'admission de ratrappage est de calculer la moyenne annuelle de la 4<sup>me</sup> année moyenne plus la moyenne obtenue au BEM. Le total divisé par 2, le résultat doit être 10 ou supérieur, ceux qui obtiendront une moyenne proche de 10 (9,90...) passeront par des conseils d'admission et d'orientation.

## Institut de la pêche et l'aquaculture Appel à l'action pour sauvegarder un écosystème vital

J. Boukraa

sur la protection de la posidonie en Algérie. Plusieurs communications ont été présentées à savoir la question de la protection juridique de la flore et de l'environnement marin en Algérie, soulignant l'importance de lois et de réglementations solides pour préserver cet écosystème unique, la cartographie et la surveillance de la posidonie comme outils essentiels pour évaluer l'état de santé des herbiers et orienter les mesures de protection, l'importance de l'implantation de la posidonie en Algérie et la création du «carbone bleu» pour soutenir l'économie bleue. Notons que les herbiers de posidonie jouent un rôle vital en tant que nurserie pour de nombreuses espèces de poissons qui y trouvent refuge et y fraient entre ses feuilles. Ces prairies de posidonie servent également de filtre naturel en améliorant la qualité de l'eau et en réduisant l'érosion côtière. De plus, elles stockent d'importantes quantités de carbone, contribuant ainsi à l'atténuation du changement climatique.

Plusieurs experts ont partagé leurs connaissances et leurs perspectives

## L'ancien boxeur Goudih Lahouari n'est plus

Le Moudjahid et ancien boxeur, Goudih Lahouari est décédé à l'âge de 94 ans, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction des moudjahidine et des ayants-droit de la wilaya d'Oran. Le défunt est né en 1929 à haï M'dina Jdida et a rejoint l'organisation civile du Front de libération national, en 1956, et a participé dans de nombreuses missions contre le colonisateur français, avant d'être arrêté et condamné à la peine de mort, où il

est resté en prison jusqu'à l'indépendance. La Ligue de Boxe de la wilaya d'Oran a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt, qui a représenté le sport algérien de la boxe dans plusieurs compétitions internationales et a remporté plusieurs titres internationaux.

Le défunt sera inhumé, aujourd'hui mercredi au cimetière d'Aïn Beida à Oran, selon la Direction des moudjahidine et des ayants-droit.

## Bousfer

### 2.744 comprimés psychotropes saisis et trois individus arrêtés

K Assia

Suite à des informations parvenues aux éléments de la brigade de sécurité et d'investigation BSI de Bousfer relevant du groupement de la gendarmerie d'Oran, indiquant qu'un individu écoulait des stupéfiants dans cette localité, une quantité de 2.744 comprimés psychotropes de marque Pregabalin 300 mg a été saisie et trois individus âgés entre 26 et 34 ans ont été arrêtés. En effet, l'exploitation des informations a permis aux éléments de cette brigade d'identifier l'un des membres

de cette bande qui après une descente et une perquisition dans son domicile, ils saisissent 194 capsules de psychotropes, de l'argent et une quantité de kif traité. Poursuivant leurs recherches, ils arrêtent, lors d'un barrage routier, les deux autres complices à bord d'un véhicule de marque Ibiza. Sa fouille a donné lieu à la saisie d'un montant de 53 millions de centimes et 1.550 comprimés psychotropes ce qui porte la quantité globale à 2.744 en plus d'une arme blanche, deux véhicules et trois portables. Les mis en cause seront présentés au tribunal de Aïn El Turck après enquête.

## TIARET

**Les logements sociaux inoccupés seront récupérés**

**«Tous les logements de type social locatif inoccupés seront récupérés par les services de l'Office public de promotion et de gestion immobilière», a déclaré, dimanche, le wali, Ali Bouguerra.**



El-Houari Dilmi

**I**ls s'agit là d'une opération nationale qui touche également la wilaya de Tiaret, a insisté le chef de l'exécutif de wilaya, ordonnant aux services de l'OPGI de «mener l'opération au pas de charge» à travers toutes les daïras et communes de la wilaya. «Personne ne peut nous duper, un logement vide, on peut le prouver grâce au compteur de gaz s'il affiche pas de consommation

depuis un certain temps», a indiqué le wali. Les logements squattés, vides ou inoccupés par leurs bénéficiaires ont déjà été inventoriés, «une bonne partie de ce parc immobilier non exploité sera récupéré et versé dans le prochain quota de distribution de logements de type social locatif», selon le wali. Une opération similaire avait été lancée en 2019, quand des logements sociaux vides ou sous-loués devaient être récupérés et mis

à la disposition de la wilaya. Des équipes avaient été constituées par l'OPGI pour recenser les logements sociaux inoccupés ou sous-loués. «Les logements ainsi récupérés seront redistribués à ceux qui les méritent», avait indiqué le DG de l'OPGI. «Même les logements distribués récemment, n'ont pas encore été occupés, leurs bénéficiaires ont pourtant pris possession de leurs clefs», nous a révélé une source à l'OPGI.

**Une femme blessée par la chute d'un feu tricolore**

El-Houari Dilmi

**U**ne femme a été blessée dimanche par la chute d'un feu tricolore sur le boulevard «Bouabdelli Bouabdelah», non loin du siège de la daïra de Tiaret. La femme se trouvait sur le trottoir,

quand la partie supérieure du feu tricolore s'est détachée pour tomber sur la victime, transportée dans un état grave à l'hôpital «Youcef Damadji». Le feu de signalisation, situé à une intersection très fréquentée, avait été percuté à plusieurs reprises par des

## MOSTAGANEM

**La production de fruits en baisse**

**L**'opération de cueillette des fruits de la saison agricole 2022-2023 a été lancée dans les différentes zones de la wilaya de Mostaganem, selon la direction locale des services agricoles (DSA).

Le bilan préliminaire des services de l'organisation de la production et de l'appui technique de la DSA, dont une copie a été adressée à l'APS, fait état d'une première cueillette dans les vergers et les fermes des communes d'Aïn Nouissy, Achâacha, Sidi Lakhdar et Ain Tedles ayant permis une production de 5.240 quintaux de différentes variétés de fruits à noyau ou à pépins.

A ce jour, quelque 4.865 quintaux de nèfles, 200 quintaux d'abricots, 175 quintaux de pêche ont été produits sur une superficie de 82,5 hectares de la surface agricole dédiée à cette filière, estimée à 8.458 ha, a ajouté la même source.

Pour la saison en cours, une production 230.000 quintaux de fruits à noyau (abricots, pêche et prune), 110.000 quintaux d'autres fruits à pépins (pommes, poires, coings) ainsi que 53.000 quintaux entre figues, amandes et pistaches.

La production des différentes variétés de fruits dans la wilaya de Mostaganem, à

noyau ou à pépins, a connu un recul, ces deux dernières saisons, pour passer à 650.000 quintaux, selon le bilan annuel de la production agricole de 2021 et 2022, après avoir atteint 735.000 quintaux, a ajouté la même source. L'arboriculture fruitière s'étend sur les zones de Bougirat et Mesra, notamment sur le plateau de Mostaganem, Aïn Nouissy et Hassiane, dans les plaines de l'ouest, ainsi que dans les communes de la Dahra, à l'Est de la wilaya.

La superficie consacrée à la filière des agrumes est d'environ 22.000 ha, a-t-on noté de même source.

## RELIZANE

**10 millions de m<sup>3</sup> réservés à l'irrigation**

**P**as moins de 10 millions de mètres cubes d'eau ont été réservés à la campagne d'irrigation de l'année en cours dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris du directeur local des Ressources en eau. Cette quantité d'eau, accordée par l'Office de wilaya pour l'irrigation agricole et du drainage, provient des barrages de Sâada, située à Sidi M'hamed Benouada et Gargar, dans la commune de Oued R'hiou,

a indiqué Nabil Boughoura. Cette eau sera destinée à l'irrigation des arbres fruitiers et des cultures maraîchères, au niveau des périphéries irriguées de "Mina" et la partie basse du "Chelif", a-t-il précisé. Ce quota est divisé en deux, soit 7 millions de m<sup>3</sup> pour le périphérique de "Mina" et 3 millions de m<sup>3</sup> pour le périphérique du bas Chelif basse, avec une superficie de 8.700 hectares,

a-t-il encore ajouté. L'opération de distribution de ce quota d'eau d'irrigation aux agriculteurs enregistrés auprès de l'Office de wilaya de l'irrigation agricole et du drainage, débutera prochainement, a-t-il fait savoir, ajoutant que la direction des Ressources en eau a incité les agriculteurs à l'utilisation des systèmes économiques d'irrigation, pour une utilisation optimale des ressources disponibles.

## SIDI BEL ABBÈS

**Saisie de plus de 5 quintaux de viande impropre à la consommation**

M. Delli

**P**lus de 5 quintaux de viande blanche, jugée impropre à la consommation, ont été saisis, selon un communiqué de la cellule de communication de la police. Lors d'une patrouille de police, il a été procédé au contrôle d'un

véhicule utilitaire qui transportait du poulet.

Dans le cadre de la préservation de la santé publique, les policiers ont fait appel à des vétérinaires qui ont de suite conclu que le véhicule en question n'était pas habilité à transporter de la viande en l'absence de la chaîne de froid. Les vété-

rinaires ont jugé que la viande était impropre à la consommation et constituait un risque pour la santé du citoyen, selon le communiqué de la police.

La marchandise qui était destinée à la commercialisation a été détruite et les mis en cause ont fait l'objet d'une procédure judiciaire.

## TISSEMSILT

**La bataille de «Bab El Bekkouche» revisitée**

**L**a bataille de "Bab El Bekkouche", qui a eu lieu entre les 28 et 31 mai 1958 dans la wilaya de Tissensilt, est l'une des plus importantes actions de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la région de l'Ouarsenis, infligeant de grandes pertes à l'armée coloniale.

La zone de "Bab El Bekkouche", relevant de la commune de Larjem, à 33 km au nord-ouest du chef-lieu de la wilaya de Tissensilt, implantée dans le massif montagneux de l'Ouarsenis, était considérée comme l'un des emplacements stratégiques de l'ALN pendant la guerre de libération. Elle constituait une zone de transit stratégique pour les moudjahidine, que l'armée française n'a pas réussi à pénétrer, jusqu'à la fin de l'année 1958.

A cette époque, la situation générale était caractérisée par des mouvements suspects des forces coloniales dans les zones voisines de la région, suggérant l'inévitabilité d'un affrontement, confirmé par l'intensification des vols de l'armée de l'air française.

Ces mouvements suspects ont été vite repérés par les services de surveillance et d'information de l'ALN dans les centres proches de la région, selon des témoignages de moudjahidine qui ont vécu la bataille, enregistrés par le Musée local du Moudjahid.

Afin d'éviter un éventuel siège, les dirigeants de l'ALN de la région, en l'occurrence le chahid Mohamed Bouâma, le moudjahid Si Hassan (de la wilaya IV historique), le chahid Si Tarik (wilaya V historique) et le

commandant du bataillon "El Krimia" (wilaya IV historique) et le chahid Si Amar ont donné l'ordre de quitter les sites de concentration dans les villages avoisinants et de se déplacer immédiatement vers les montagnes de l'Ouarsenis, à "Bab El Bekkouche" plus précisément.

Dans la matinée du 29 mai 1958, les avions de l'armée coloniale survolaient la région, préparant une opération de ratissage, ce qui a précipité la bataille, après que les moudjahidine Serbah Keddour et Chadouli aient réussi à planter des mines au pied de la montagne de Sidi Daoud, sur les itinéraires que les soldats français devaient emprunter pour se regrouper.

L'affrontement devenait inéluctable après l'explosion d'une mine, faisant une soixantaine de morts et la destruction d'un camion dans le camp ennemi.

Le lendemain, 30 mai, les forces coloniales ont commencé leur pénétration dans la montagne de Bab El Bekkouche, mais sans connaître la position exacte des moudjahidine, qui ont affronté les soldats français avec des tirs intenses, ce qui a obligé l'armée coloniale à recourir à l'aviation, qui s'est mise à lâcher des bombes interdites sur le plan international et ce, de manière aléatoire.

L'artillerie de l'armée coloniale s'est lancée à son tour dans des opérations de bombardements sur plusieurs zones de la montagne de "Bab El Bekkouche", pendant que les avions lâchaient des parachutistes sur les hauteurs et les positions de l'ALN, rapportent les témoignages.

Les Moudjahidine de l'ALN se sont répartis en petits groupes, après que les bombardements aériens et de l'artillerie les ont forcés à quitter leurs positions, et les combats se sont poursuivis toute la journée de manière intermittente, avant de s'arrêter à la tombée de la nuit.

Le lendemain, au petit matin, les combats ont repris de manière plus violente et les moudjahidine ont réussi, vers dix heures du matin, à abattre deux avions français, dont un avion à réaction.

Le camp ennemi était ainsi contraint de stopper ses sorties aériennes et les forces coloniales au sol se sont retrouvées face-à-face avec les soldats de l'ALN, dans un combat au corps à corps.

Le bataillon "H'midia", dirigé par le moudjahid Slimane El Ghoul, a tenté de lever le siège sur "Bab El Bekkouche", avec des attaques effectuées, le 31 mai 1958, contre les centres des forces coloniales implantées à Bordj Bounâama, Aïn Baâla, Sidi Abed et Larjam. La détermination et le courage des moudjahidine leur ont permis de vaincre les forces de l'armée coloniale française, qui ont été contraintes de quitter la région et de regagner leurs camps, avec de lourdes pertes estimées à 600 morts, dont 33 officiers, en plus de deux avions abattus.

Pas moins de 360 moudjahid des différents bataillons de l'ALN dans la région sont tombés au champ d'honneur, lors de la bataille de "Bab El Bekkouche", qui a également fait 240 morts parmi les civils, dont la plupart étaient des personnes âgées, des enfants et des femmes.

## CHLEF

**L'alimentation en eau perturbée dans 27 communes**

**U**ne perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) est intervenu lundi, au niveau de 27 communes de la wilaya de Chlef, alimentées à partir de la Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Mainis de Ténès, en raison de travaux de maintenance périodiques programmés au niveau de cette station, a-t-on appris de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

Pour garantir la continuité du service, les services de l'ADE s'emploient à l'exploitation optimale des capacités de la station d'épuration du barrage de Sidi Yakoub, et

gèrent une perturbation dans l'AEP pour une période de trois jours, à compter de lundi, en raison d'un arrêt de la production, due à des travaux de maintenance périodiques programmés pour le premier semestre de cette année, indique un communiqué de la cellule de communication de l'unité ADE de Chlef.

Le communiqué a assuré, en outre, quant à la reprise de l'opération de production d'eau au niveau de cette SDEM et du retour de la situation à la normale, dès l'achèvement des travaux, dont la durée est fixée à trois jours.

La SDEM de Mainis assure une production quotidienne d'eau au profit de 27 communes de la wilaya.

## AIR ALGERIE



### VOLS NATIONAUX

Vol ..... Départ

#### LUNDI

Oran - Alger ..... 08h30  
Oran - Alger ..... 09h35  
Oran - Alger ..... 14h25  
Oran - Constantine ..... 08h00  
Oran - Adrar ..... 10h20  
Oran - Annaba ..... 13h15  
Oran - Béchar ..... 13h30

#### MARDI

Oran - Alger ..... 08h00  
Oran - Alger ..... 12h25  
Oran - Alger ..... 17h00  
Oran - Constantine ..... 08h35  
Oran - Adrar ..... 12h05

#### MERCREDI

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 16h45  
Oran - Alger ..... 17h15  
Oran - Elbayadh ..... 07h15  
Oran - Bechar ..... 10h15  
Oran - Timimoune ..... 11h00  
Oran - Constantine ..... 11h45  
Oran - H.Messaoud ..... 15h55

#### JEUDI

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 10h05  
Oran - Alger ..... 17h00  
Oran - Ouargla ..... 08h00  
Oran - Tamanrasset ..... 09h00  
Oran - El Oued ..... 13h20  
Oran - Annaba ..... 14h35  
Oran - Adrar ..... 15h45

#### VENDREDI

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 10h35  
Oran - Alger ..... 17h00  
Oran - Timimoun ..... 08h00  
Oran - Tindouf ..... 09h00  
Oran - H. Messaoud ..... 14h30

#### SAMEDI

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 10h50  
Oran - Alger ..... 17h00  
Oran - Béchar ..... 08h10  
Oran - Annaba ..... 13h20  
Oran - Ghardaïa ..... 14h00

#### DIMANCHE

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 10h45  
Oran - Alger ..... 17h15  
Oran - Mecheria ..... 08h00  
Oran - Tindouf ..... 11h05  
Oran - Adrar ..... 12h20

## TRAIN - SNTF



### DÉPART ARRIVÉE

#### ----- ORAN - ALGER -----

06h10 ..... 11h25  
08h00 ..... 12h00  
10h00 ..... 14h09  
12h30 ..... 17h54  
15h45 ..... 19h46

#### ----- ALGER - ORAN -----

06h10 ..... 11h25  
08h00 ..... 12h00  
10h00 ..... 14h09  
12h30 ..... 17h54  
15h45 ..... 19h46

#### ORAN - ARZEW

05h30 ..... 06h18  
08h30 ..... 09h18  
13h40 ..... 14h28  
17h05 ..... 17h53

#### ARZEW - ORAN

06h30 ..... 07h22  
09h30 ..... 10h18  
15h00 ..... 15h48

#### ORAN - AÏN TÉMOUCHE

08h10 ..... 09h15  
13h30 ..... 14h35  
17h02 ..... 18h07

#### AÏN TÉMOUCHE - ORAN

05h57 ..... 07h04  
09h20 ..... 10h24  
14h40 ..... 15h44

#### ORAN - TLEMCEN

12h50 ..... 15h12  
16h00 ..... 18h32

#### TLEMCEN - ORAN

05h40 ..... 08h09  
10h00 ..... 12h22

#### TLEMCEN - MEGHNIA

17h00 ..... 18h23

#### MEGHNIA - TLEMCEN

06h00 ..... 07h24

#### ORAN - SBA

17h10 ..... 18h32

#### SBA - ORAN

05h30 ..... 06h47

#### ORAN - CHLEF

16h15 ..... 18h35

#### CHLEF - ORAN

06h50 ..... 09h16

#### ORAN - RELIZANE

17h30 ..... 19h03

#### RELIZANE - ORAN

05h45 ..... 07h32

#### ORAN - SAIDA

15h20 ..... 17h59

#### SAIDA - ORAN

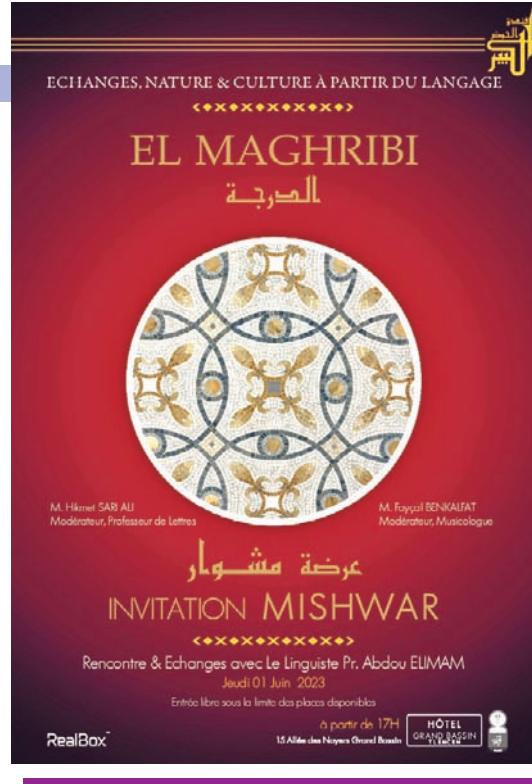
07h00 ..... 09h42

#### ORAN - BECHAR

10h20 ..... 17h11

#### BECHAR - ORAN

06h15 ..... 13h10



## THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

► Mardi 30 mai à 15h (Théâtre enfant)  
**Don quichotte de la manche**



Par : Coop/ el machaal de Sidi Bel Abbes

## INSTITUT FRANÇAIS

**Art de la scène  
Les voix africaines  
en concert**



► Samedi 03 juin à 18h à l'I Annaba

► Lundi 05 juin à 18h00

**Institut français - Constantine**

Kaya Byinshii - Rwandaise accompagnée de Michaël Makembe guitariste.

Finaliste du Prix Découvertes - RFI 2021, elle fait le concert de la cérémonie d'ouverture du Festival du film francophone d'Angoulême en 2022. La salle emblématique le Rocher de Palmer de Bordeaux, en partenariat avec l'Institut français du Rwanda, la sélectionne pour une résidence de deux mois.

### Cinéma

#### Le sens de la fête

► Samedi 03 juin à 17h IF Constantine

Un film d'Eric Toledano et Olivier Nakache, avec Jean-Pierre Bacri, Gilles Lellouche, Eye Haïdara. Comédie, 1h56, 2017.

Max est traiteur depuis trente ans. Des fêtes il en a organisées des centaines, il est même un peu au bout du parcours. Aujourd'hui c'est un sublime mariage dans un château du 17ème siècle, un de plus, celui de Pierre et Hélénna.

### Art de la scène

**Djamel Laroussi :  
concert en plein air**

► Samedi 17 juin de 19h30 à l'IF à Alger



## MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

**ORAN**  
Nuageux Max.26-Min.14 Ensoleillé Max.26-Min.14

**MOSTAGANEM**  
Orages Max.22-Min.17 Orages Max.22-Min.16

**TLEMCEN**  
Averses Max.20-Min.11 Ensoleillé Max.23-Min.12

**MASCARA**  
Pluie Max.22-Min.10 Pluie Max.23-Min.10

**TIARET**  
Légère pluie Max.18-Min.7 Averses Max.18-Min.7

**CHLEF**  
Pluie Max.24-Min.17 Pluie Max.24-Min.15

**BÉCHAR**  
Ensoleillé Max.28-Min.15 Ensoleillé Max.29-Min.19

**ALGER**  
Pluie Max.21-Min.15 Légère pluie Max.20-Min.14

**CONSTANTINE**  
Orages Max.23-Min.13 Pluie Max.20-Min.12

**ANNABA**  
Averses Max.24-Min.14 Pluie Max.22-Min.15



**HOTEL LIBERTÉ - ORAN**

**YACINE ELKHALDI**



Vendredi 09 juin à 19h30  
AU THÉÂTRE LA FOURMI  
PRIX D'ENTRÉE : 1500 DA  
INFOLINE : 0770 60 49 63  
LIBERTÉ HOTEL  
La Fourmi

► Vendredi 09 juin à 19h30  
Réservation : 0770 60 49 63

## COURRIER EXPRESS

### EL MOUNAKASSA EL DJAZAÏR

Tél : 0560 06 95 01 / 0560 06 95 03  
0560 05 60 00 / 0559 70 26 61

### KAZI TOURS

#### ALGER

-Bab Ezzaouar: 0770 91 38 06

0560 27 51 59 / 0560 91 40 67

-Aïn Naïda : 0770 616532 / 0560 270009

-Gare Routière Kharrouba : 0770347421

Oran: 0770 61 65 31 / 0560 27 54 02

0770 33 91 32 / 0770 33 91 14

Saida : 0560 90 86 18 / 048 41 31 57

Mascara : 0560 27 05 72 / 0560 26 62 91

SBA: 0560 275248/0561 611482

Mostaganem : 0770948973 / 0560277359

Relizane : 0560 27 08 41

## Coupe de la CAF L'USM Alger remporte la finale-aller

M. Zeggai

Très belle performance de l'USM Alger, le seul représentant algérien en compétitions continentales. Mission accomplie donc pour les Usmistes en attendant le match retour, prévu le 3 juin prochain. En effet, les «Rouge et Noir» ont réalisé une excellente opération à Dar Es Salam après avoir battu les Tanzaniens des Young African. Une victoire qui leur a permis de franchir un grand pas vers le premier sacre continental de son histoire, en finale aller de la Coupe de la CAF.

Sérieux, disciplinés et surtout appliqués, les joueurs de l'USMA ont eu surtout le mérite de mettre fin à une série de 43 matches d'invincibilité des Tanzaniens. Malgré l'avantage du terrain et le soutien du public, les Young Africans ont éprouvé les pires difficultés à imposer leur jeu et ce, grâce à la stratégie tactique adoptée par le coach Abdelhak Benchikha en axant son jeu sur la fébrilité de la défense de l'équipe adverse, le maillon faible de la formation des Young African. Entretenant depuis l'entame de la partie, les Usmistes qui ont affiché une

remarquable rigueur tactique, parviendront à surprendre les locaux par Mahious (32') sur un coup franc de Benzaza. Les Tanzanais essayèrent de réagir, mais Benbott et ses coéquipiers ne laisseront rien passer.

En seconde période, l'USM Alger est parvenue à maîtriser la situation en gardant le même rythme et la même concentration. Sentant le danger, l'entraîneur tunisien des Young African a joué toutes ses cartes offensives en effectuant plusieurs changements. En effet, l'incorporation des Djuma et Lomalisa ont dynamisé le jeu de leur équipe, à tel point qu'elle a réussi à arracher l'égalisation à la 82' par l'intermédiaire de Fiston Mayélé. Mais, leur joie fut de courte durée cependant, car l'USMA, en pleine confiance en ses moyens, reprenait l'avantage au score pratiquement dans la foulée par l'intermédiaire de Meriali sur un caviar de Bousseliou (84'). Mettant fin aux dernières illusions des locaux. Cette réalisation signée dans un moment très sensible de la partie a influé négativement sur le moral des Tanzanais qui, malgré les dix minutes du temps ad-

ditionnel, ont été incapables de réagir devant une formation usmiste qui a surpris plus d'un par son organisation.

Belle affaire de l'USMA qui l'a réalisée à l'extérieur et prend ainsi option avant le match-retour qui s'annonce encore très difficile puisque les Young African, qui n'ont rien à perdre, seront condamnés à renverser la vapeur au stade 5-Juillet. Confirmation de l'entraîneur Abdelhak Benchikha. « Nous n'avons pas encore remporté le trophée, et je suis conscient de ce que j'avance. »

Les Young Africains n'auront rien à perdre lors de la seconde manche, qui sera une autre paire de manches et le match sera différent du premier. Nous devons rester concentrés, nous n'avons fait qu'un pas vers le titre », a-t-il déclaré avant d'ajouter : « Je suis très content de ce résultat, pour nos supporters et pour l'Algérie. Nous avons réalisé une première période exemplaire de haut niveau, notamment sur le plan tactique. La deuxième mi-temps a été difficile devant un adversaire coriace, mais nous avons su la gérer après avoir marqué le deuxième but juste après l'égalisation ».

## Ligue 2: Centre Ouest Le match MCBO-SCM délocalisé

Le match MCB Oued Sly-SC Mecheria, initialement prévu au stade Maâmar Sahli de Chlef, pour le compte de la 30e et dernière journée de Ligue 2 (Groupe Centre-Ouest), a été finalement délocalisé au stade Mohamed Boumezrag, situé dans la même ville, a annoncé la Ligue nationale du football amateur (LNFA). «Le coup d'envoi de la rencontre a été maintenu pour le vendredi 2 juin à 16h 30», a encore pré-

cisé l'instance dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Le MCBO, qui occupe actuellement la 6e place au classement général avec 46 points, reste sur une lourde défaite chez le NA Hussein Dey (4-2), alors que le SC Mecheria (4e/51 pts) s'est fait surprendre à domicile par le CR Témouchent (2-3). Une très bonne opération pour ce dernier, qui grâce à cette importante victoire en déplacement grimpe à la

5e place, avec 48 points. Cette trentième journée du Groupe Centre Ouest sera marquée par le duel au sommet entre l'ES Ben Aknoun et l'ES Mostaganem, entre le leader (66 pts) qui reçoit son dauphin (65 pts). Un choc des titans, considéré comme un duel direct pour l'accès en Ligue 1. Il se jouera également à partir de 16h 30, au stade Abada Mohamed Larbi, suivant la dernière programmation de la LNFA.

## Régionale 1

### L'IRB Sougueur accède en Inter-régions

L'IRB Sougueur retrouve sa place en division Inter-régions, après avoir été sacré champion de la Régionale (1) de la Ligue de Saïda, à deux journées de la fin de la compétition. Cette accession assurée avant l'heure a été réalisée grâce à la large victoire ramenée du terrain du CC Sig (6-0), lors de la 28e journée au moment où le poursuivant immédiat, le voisin, le CRB Takhemaret a laissé des plumes sur le terrain du Casa Abdelmoumenne (2-0). Du coup, le leader porte à 10 points son avance sur le dauphin, en entérinant par là-même son retour en troisième palier qu'il avait quitté, il y a de cela deux saisons. Une accession somme toute méritée pour le club de la wilaya de Tiaret, auteur d'un parcours de premier ordre

cette saison, faisant oublier à ses fans l'exercice passé lorsqu'il a failli signer une deuxième relégation de suite en Régionale 1. En effet, les gars de Sougueur sont invaincus depuis le début de ce championnat, obtenant 72 points (22 victoires) et six nuls. Leur attaque a inscrit 55 buts (la deuxième meilleure attaque avec le CRB Takhemaret et derrière le CASA Abdelmoumenne), alors que leur défense en a encaissé 11 seulement, soit la meilleure arrière-garde de son championnat. Dans les milieux proches du club, on n'hésite pas à mettre en valeur le rôle joué par le jeune président de l'IRBS, Khelifa Houari (28 ans) dans le retour de cette formation au premier plan. Ce dirigeant sportif avait pris en main l'équipe en milieu de

la saison passée, parvenant à lui éviter la descente en Régionale 2, avant de lancer le pari de la faire accéder en Inter-régions cette saison. Un pari réussi «en dépit de la crise financière aigüe à laquelle le fait face le club, marquée notamment par l'accumulation des dettes», déplore-t-on de même source. Le capitaine d'équipe, Touir Ahmed, a déclaré à ce propos que «les joueurs se sont donné le mot d'ordre pour faire accéder l'IRBS et ont honoré leur engagement», estimant que cette accession a été «très méritée, comme le prouve notre invincibilité depuis le début de cet exercice». Il a, en outre, mis en exergue le «soutien des supporters» qui se sont mobilisés pour contribuer à leur manière dans l'accès, souhaitant d'autres succès à l'avenir.

## France : Sixième blessure de Youcef Atal

L'international algérien de l'OGC Nice (Ligue 1 française) Youcef Atal s'est de nouveau blessé, lors de la victoire décrochée en déplacement face à Montpellier (3-2), à l'occasion de la 37e journée de la Ligue 1 française de football. Revenu à la compétition le 30 avril dernier à Troyes, le latéral droit a dû quitter ses coéquipiers 20 minutes après avoir fait son apparition en début de seconde période. Blessé le 11 mars der-

nal, il aura raté près de trois mois de compétition durant cet exercice, ce qui est énorme pour un joueur de haut niveau, lui qui était destiné à avoir une très grande carrière et à jouer dans les plus grands clubs du Vieux Continent. Avec cette nouvelle blessure, Atal est d'ores et déjà forfait pour les deux prochains matchs de l'équipe nationale : le 18 juin face à l'Ouganda à Douala et le 20 juin en amical face à la Tunisie à Annaba.

## Championnat suisse Amoura pressenti au FC Toulouse

L'attaquant international algérien du FC Lugano (Division 1 suisse) Mohamed Amine Amoura est convoité par Toulouse FC (Ligue 1 française), en vue d'un éventuel transfert durant l'intersaison, rapporte la presse locale. Un temps pressenti à Anderlecht (Division 1 belge), Amoura (23 ans) fait partie des joueurs suivis par Toulouse, récent vain-

queur de la Coupe de France. D'autres clubs français sont également intéressés, précise la même source. En 33 matchs disputés jusqu'à présent avec le FC Lugano, dont 9 titularisations, Amoura a marqué neuf buts et délivré trois passes décisives, toutes compétitions confondues. Amoura avait rejoint le FC Lugano en août 2021 pour

## Pays-Bas : Zerrouki quitte Twente avec les honneurs

S' étant officiellement engagé avec le Feyenoord Rotterdam, Ramiz Zerrouki va également pouvoir quitter Twente avec le sourire. Au terme d'une saison réussie (32 matchs, un but et quatre passes décisives), Ramiz

Zerrouki va rejoindre le champion des Pays-Bas, le Feyenoord, suite à la conclusion d'un transfert estimé à 7 millions d'euros. En attendant de rejoindre Rotterdam et d'y disputer la Ligue des Champions, Zerrouki a laissé Twente en

## Italie : Le Milan de Bennacer jouera bien la Ligue des Champions



Victorieux de la Juventus pour la 37ème journée de Serie A, l'AC Milan a définitivement assuré la qualification en Ligue des Champions la saison prochaine.

La sanction (perte de 10 points) de la Juve avait relancé les Rossoneri mais

il fallait encore conclure. Quoi de mieux qu'une victoire sur le terrain du rival pour un Milan AC en quête de rédemption et privé d'Ismaël Bennacer, gravement blessé au genou.

Grâce au but d'Olivier Giroud (40'), le seul et unique but de la rencontre,

## Enfin des progrès dans le traitement de la schizophrénie ?

**E**n quelques décennies, la recherche médicale n'a guère progressé face à la schizophrénie, une pathologie récemment exposée dans l'actualité française après la mort d'une infirmière tuée par un patient. Mais de nouvelles molécules pourraient enfin entrer en jeu. Depuis vingt ou trente ans, "les traitements médicamenteux n'ont pas fondamentalement changé", résume auprès de l'AFP le psychiatre écossais Robin Murray, qui a consacré des décennies de recherches à la schizophrénie. En France, ce grave trouble psychiatrique vient d'être mis en avant avec l'agression meurtrière cette semaine d'une infirmière à Reims par un patient schizophrène. Au risque de stigmatiser l'ensemble des malades. "Tout le travail fait depuis des années pour essayer de déstigmatiser cette maladie, c'est balayé en 24 heures", regrette auprès de l'AFP la psychiatre Sonia Dollfus, soulignant le caractère "rarissime" de cet acte.

Pour la plupart des patients schizophrènes - estimés à une personne sur 300 dans le monde par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) -, la maladie représente en effet d'abord un danger pour eux-mêmes, en particulier car la fréquence des suicides y est élevée (5%). Plus largement, la schizophrénie, qui se traduit par une large palette de troubles délirants d'une intensité variable d'un patient à l'autre, perturbe souvent en profondeur leur vie personnelle et sociale. Le traitement est complexe et associe généralement la prise d'un médicament avec une aide à la réintégration sociale ainsi qu'une psychothérapie. Sur ce dernier plan, le suivi s'est amélioré ces dernières décennies, selon M. Murray, qui évoque un recul des thérapies psychanalytiques, inefficaces voire contre-productives face à de tels troubles psychotiques.

En revanche, sur le terrain médicamenteux, la donne est restée largement la même depuis de longues années. Or, par contraste avec d'autres troubles mentaux - notamment névrotiques -, la prise d'un médicament reste la pierre angulaire du traitement psychiatrique de la schizophrénie.

Mais après "un blanc à partir des an-



nées 2010 où les laboratoires se sont vraiment désinvestis de la psychiatrie (...), il y a vraiment de l'innovation", constate Mme Dollfus.

### - PISTE "PROMETTEUSE" -

Dans l'immédiat, les nouveautés concrètes concernent le suivi des patients, avec par exemple le développement d'applications informatiques facilitant le contact avec son psychiatre, et le mode d'administration de médicaments déjà connus.

Ainsi, les autorités sanitaires américaines ont approuvé en avril un traitement développé par l'israélien Teva et le français MedinCell. La molécule, déjà bien connue des psychiatres, sera administrée par une injection et non plus par voie orale. Le médicament peut ainsi se libérer progressivement dans l'organisme pendant plusieurs semaines, au lieu de nécessiter une prise quotidienne. L'enjeu est de permettre un meilleur suivi médicamenteux alors que de nombreux patients sont conduits par leurs troubles à interrompre la prise systématique de leur traitement; selon plusieurs sources, c'était le cas de l'auteur de l'agression de Reims. S'il s'agit d'une avancée prometteuse sur le plan thérapeutique, on ne peut toutefois évoquer une révolution comme le serait l'apparition de nouvelles molécules. Mais, sur ce terrain aussi, des progrès semblent enfin

envisionnables. "Des médicaments, en cours d'exploration, sont vraiment intéressants de par leurs mécanismes d'action nouveaux", explique Mme Dollfus. Les molécules actuellement utilisées face à la schizophrénie se résument, pour l'essentiel, à un mode d'action unique: elles bloquent l'action de la dopamine, une molécule à l'action centrale dans le système nerveux. Seulement, la dopamine semble jouer un rôle complexe dans la schizophrénie - à la fois excessif sur certains plans et insuffisant sur d'autres - et ces traitements, plutôt efficaces contre des symptômes comme des hallucinations, n'améliorent pas d'autres facettes de la maladie, tels la perte de la volonté ou d'un langage construit.

Face à ce constat, la recherche s'est récemment concentrée sur d'autres molécules, dont le mode d'action est plus large en régulant plutôt que bloquant la transmission de la dopamine tout en agissant parallèlement sur d'autres molécules potentiellement impliquées dans les troubles schizophrénies. Sans permettre encore d'envisager une mise sur le marché immédiate, la recherche sur ces traitements, qui ciblent notamment une protéine dite TAAR1, en est à un stade avancé: des études de grande ampleur, dites de "phase 3", commencent à enregistrer de bons résultats. "C'est une piste qui est vraiment prometteuse", conclut Mme Dollfus.

## Mongolie : 13 enfants blessés après avoir été éjectés d'un toboggan gonflable



Treize enfants ont été blessés après avoir été éjectés d'un toboggan gonflable par des vents forts dans l'ouest de la Mongolie, a déclaré, lundi, l'Agence de la police nationale.

L'incident s'est produit samedi à Ulgii, une subdivision administrative de la province de Bayan-Ulgii, a indiqué l'agence dans un communiqué, cité par des médias. Deux des enfants blessés sont toujours inconscients et soignés dans l'unité de soins intensifs d'un hôpital local. A l'approche de la Journée internationale de l'enfance, l'agence de police a exhorté les parents à ne pas laisser leurs enfants jouer après avoir soigneusement vérifié la sécurité des toboggans dans les rues et les places.

## Shanghai enregistre la journée de mai la plus chaude depuis 100 ans

Shanghai a enregistré lundi la journée du mois de mai la plus chaude depuis 100 ans, a annoncé le service météorologique de la ville de l'est de la Chine. "A 13H09 (05H09 GMT) la température à la station de Xujiahui a atteint 36,1°C, battant un record remontant à 100 ans concernant la température la plus élevée pour un mois de mai", a indiqué le compte officiel du service météorologique sur le réseau social chinois Weibo. Quelques heures plus tard, la station météorologique du centre de Shanghai a atteint 36,7°C, selon la même source.

Elle a ainsi battu d'un degré le précédent record qui avait été enregistré à quatre reprises, en 1876, 1903, 1915 et 2018. Mi-mai, l'ONU a averti que la période 2023-2027 sera avec une quasi certitude la plus chaude jamais enregistrée sur Terre, sous l'effet combi-



né des gaz à effet de serre et du phénomène météorologique El Niño, qui font grimper les températures.

Les températures mondiales de-

vraient bientôt dépasser l'objectif le plus ambitieux des accords de Paris sur le climat, a mis en garde l'Organisation météorologique mondiale.

## Italie: quatre morts dans un naufrage sur le lac Majeur dans le nord

Quatre personnes ont trouvé la mort dans le chavirement d'un bateau de tourisme sur le lac Majeur dans le Nord de l'Italie, survenu alors que le vent soufflait fortement, rapportent lundi des médias, citant les pompiers. Le bateau de seize mètres de long s'est retourné dimanche soir au large de Lisanza, à l'extrême Sud du lac, alors que le temps était soudainement devenu orageux.

"Les corps de quatre personnes ont été retrouvés", a déclaré un porte-parole des pompiers, Luca Cari, cité par les médias. Le président de la région Lombardie, Attilio Fontana, avait déploré dimanche soir un "incident très grave" provoqué par un "tourbillon".

Une vingtaine de survivants parmi les passagers ont été sortis de l'eau par d'autres bateaux ou ont pu nager vers le rivage, selon des médias italiens.

Le bateau transportait des touristes tant italiens qu'étrangers. Il a coulé rapidement, emportant l'une des victimes avec lui, selon ces informations de presse. Une vidéo filmée par les pompiers a montré un hélicoptère de recherche survolant des eaux bouleversées où flottaient des chaises et d'autres débris.

Le lac Majeur, qui se trouve dans le Sud des Alpes, est le deuxième plus grand lac d'Italie et une destination touristique prisée.

## Plus de soixante migrants secourus dans la Manche



Soixante-trois personnes ont été secourues en mer durant le week-end alors qu'elles tentaient de gagner l'Angleterre à bord d'embarcations de fortune, ont indiqué dimanche soir les autorités françaises.

Le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross) du cap Gris-Nez a coordonné deux opérations de sauvetage dans le détroit du Pas-de-Calais dans la nuit de samedi à dimanche. Une embarcation "ayant perdu à l'eau son moteur" a été secourue au large du Pas-de-Calais par le bateau de la Société nationale de sauvetage en mer qui a ramené sur la côte les quarante-six naufragés, précise la préfecture maritime dans un communiqué. Un navire de soutien affrété par l'Etat depuis avril pour renforcer les opérations de recherche et sauvetage a de son côté récupéré 17 naufragés à bord d'une seconde embarcation au

large de Oye-Plage. Ces opérations ont lieu quelques jours après la mise en examen de cinq militaires du Cross Gris-Nez dans l'enquête sur la mort de 27 migrants lors du naufrage de leur bateau fin 2021. Les cinq militaires, trois femmes et deux hommes, ont été mis en examen jeudi à Paris pour non-assistance à personne en danger, et laissés libres.

Dans ce dossier, les autorités françaises sont soupçonnées d'avoir été appelées à l'aide à une quinzaine de reprises la nuit du naufrage et de ne pas être venues en aide aux migrants.

En dépit des dangers de la traversée sur une des routes maritimes les plus empruntées au monde, les candidats à l'exil sont chaque année plus nombreux à l'emprunter.

Quelque 46.000 demandeurs d'asile ont traversé la Manche en 2022 et 8.000 ont été secourus dans les eaux françaises.

## Venezuela : des Amérindiens attaquent un poste militaire avec des arcs et des flèches

Un groupe d'Amérindiens a attaqué avec des arcs et des flèches, sans faire de blessé, un poste militaire dans la jungle amazonienne du sud du Venezuela, a annoncé dimanche un haut responsable militaire vénézuélien. L'attaque a eu lieu en "représailles" à la saisie de "matériel de contrebande" destiné à des "camps minières illégales et des structures criminelles dans le parc national de Yapacana", a tweeté le général Domingo Hernández Lárez, chef du commandement opérationnel stratégique des forces armées, numéro 2 de l'armée vénézuélienne. Le parc national de Yapacana se trouve dans l'Etat d'Amazonas (sud), à la frontière avec la Colombie et le Brésil. Les exploitations minières illégales, contrôlées par des groupes criminels, prolifèrent dans cet Etat, ainsi que celui de Bolívar (est), riches en or et autres minéraux. Selon le général Hernández Lárez, les auteurs de l'at-

taque "n'ont rien à voir avec l'affaire" et "ont été engagés par des groupes irréguliers colombiens" dans cette zone très instable. Cinq personnes de nationalité colombienne ont été arrêtées, a-t-il ajouté plus tard dans la soirée, et notamment une personne qui transportait "du matériel logistique pour la contrebande dans une embarcation" sur le fleuve Orénoque, qui traverse le pays. L'attaque s'est produite vendredi, selon une source liée aux défenseurs des droits des communautés indigènes. Dans une vidéo de l'incident, publiée sur les réseaux sociaux samedi par un photojournaliste, Jesus Medina Ezaine, on peut y entendre des détonations. Selon le journaliste, les militaires ont tiré en l'air pour repousser les assaillants. L'armée a saisi ces derniers jours quelque cinq tonnes d'aliments et de fournitures diverses lors d'opérations militaires contre l'exploitation minière illégale.

## Plus de 1,6 tonne de déchets plastiques retrouvés dans l'Himalaya lors d'une expédition

**D**es montagnes de bidons, tentes, tubes de PVC et bouteilles: le plastique est partout, même sur les plus hauts sommets du monde. Un explorateur français et son équipe viennent de retrouver dans l'Himalaya 1,6 tonne de déchets plastiques, alors que s'ouvrent des négociations pour tenter de juguler cette pollution au niveau mondial. "C'est une vraie décharge. Derrière chaque rocher, on trouve quantité de bouteille d'oxygène, de conserves, des toiles de tente, des chaussures, c'est vraiment aberrant", témoigne Luc Boisnard depuis le Népal, au retour d'une première tentative d'escalade du Makalu, 8.485 mètres, où il espère remonter prochainement. L'objectif de ce chef d'entreprise de 53 ans, alpiniste de longue date, est de dépolluer les hauts sommets qui pour beaucoup "sont aussi devenus de gigantesques poubelles". Nom de l'opération et de l'association qu'il a créée autour de ce projet: Himalayan Clean-Up.

L'expédition sur le Makalu, partie fin mars, est sa deuxième après une ascension de l'Everest en 2010. En parallèle un autre membre de l'association vient tout juste de redescendre de l'Annapurna (8.091 m). De ces deux ascensions, les deux hommes, aidés chacun d'une dizaine de sherpas, ont déjà ramené 3,7 tonnes de déchets, dont 45% de plastiques (1.100 kg sur le Makalu et 550 kg sur l'Annapurna).

Une nouvelle illustration de l'omniprésence de cette matière dérivée du pétrole, alors que s'ouvre lundi à Paris le deuxième cycle de négociations pour tenter d'élaborer d'ici fin 2024 un traité juridiquement contraignant sous l'égide des Nations unies pour mettre fin à la pollution plastique.

Lors de sa première expédition sur le toit du monde, M. Boisnard avait déjà

ramené 1 tonne de déchets dont 550 kg de plastique.

### - LA FAUTE AU TOURISME -

Essentiellement ces déchets sont les restes d'expéditions d'altitude accumulés depuis 1920, début de l'ouverture au tourisme de la région.

Soucieux d'alléger leur paquetage - et parfois aussi peu respectueux de l'environnement - un certain nombre de grimpeurs en herbe laissent volontairement une partie de leurs affaires autour des camps de base voire carrément sur les chemins menant aux sommets.

Certains "sont aussi jetés dans les glaciers himalayens d'où ils ne ressortiront que dans 200 ans", s'insurge M. Boisnard.

Ces plastiques se désagrègent lentement, polluant durablement les paysages mais aussi les rivières.

Déjà en 2019 une étude scientifique avait démontré la présence de microplastiques (fibres de polyester, d'acrylique, de nylon et de polypropylène) au-delà des 8.000 mètres d'altitude, y compris dans la neige. Au-delà de la question des déchets, le premier objectif du futur traité plastique sera la "réduction de l'usage et de la production de plastique".

Cette dernière a plus que doublé en 20 ans pour atteindre 460 millions de tonnes par an et pourrait encore tripler d'ici 2060 si rien n'est fait. Deux tiers sont jetés après une seule ou quelques utilisations et moins de 10% des détritus plastiques sont recyclés. Et en plus des montagnes, des plastiques de toutes tailles sont aussi retrouvés en masse au fond des océans, dans la banquise, l'estomac des oiseaux ... et parfois aussi dans le sang, le lait maternel ou le placenta des humains.

## Les villes responsables d'environ 70% des émissions mondiales de gaz à effet de serre

**L**es villes, qui abritent plus de la moitié de la population mondiale et sont responsables d'environ 70 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, sont au cœur du défi climatique, affirme un nouveau rapport de la Banque mondiale.

Le rapport, intitulé en anglais "Thriving: Making Cities Green, Resilient, and Inclusive in a Changing Climate", analyse le rôle fondamental des villes à la fois pour enrayer le changement climatique et protéger les populations de ses conséquences. Sur la base de données concernant plus de 10.000 villes du monde entier, cette nouvelle analyse met en lumière leur rôle central dans l'amélioration de la prospérité, de la santé et de la sécurité des populations, et dans l'inversion des effets négatifs du changement climatique sur l'alimentation, l'eau, la biodiversité et bien plus encore. Le document étudie aussi dans quelle mesure les villes contribuent au changement climatique par leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et les conséquences sur les ménages urbains de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité de phénomènes météorologiques tels que les sécheresses, les inondations et les cyclones.

Bien que les villes des pays à revenu faible ne contribuent qu'à environ 14% de l'ensemble des émissions urbaines mondiales de CO2, le rapport souligne

que ce sont celles des pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure qui seront exposées aux risques climatiques les plus graves.

En outre, les villes des pays à revenu faible devront se développer sans suivre les trajectoires d'émissions historiques des agglomérations des pays à revenu élevé si nous voulons parvenir à zéro émission nette d'ici 2050, indique l'institution financière internationale. En l'absence d'innovation et d'investissement pour verdier ces villes, les émissions mondiales de GES resteront supérieures au niveau requis pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius, même si les pays à revenu élevé et intermédiaire de la tranche supérieure parviennent à atteindre un niveau nul d'émissions nettes d'ici 2050.

Selon le rapport, il est urgent que les villes adoptent des stratégies d'urbanisme intégrées et vertes qui répondent à ces problématiques interdépendantes, notamment en investissant dans les espaces verts et les infrastructures durables.

La hausse prévue de 2,5 milliards de citadins d'ici 2050 pèsera davantage sur les ressources en eau et les infrastructures des villes. Par conséquent, la protection et la restauration des écosystèmes tels que les forêts sont des leviers essentiels de la résilience urbaine et de la sécurisation de l'approvisionnement en eau.

Publicité

Société Industrielle Privée - Sise à SIDI BEL-ABBES

Recrute dans l'immédiat : « CHAUFFEUR POIDS LOURD »

**Profil :**

- Niveau Terminale ou plus
- Permis de conduire C2
- Expérience 10 ans minimum
- Réside à SIDI BEL ABBES
- Dynamique, autonome, ayant le sens de la communication et de la responsabilité.
- Libre de tout engagement.

**Avantage :** Salaire à débattre.

**Adresses :** Lettre de motivation + CV A Zone industrielle lot N° 100, Sidi Bel-Abbès.  
**Ou Mail :** cogimex@groupetabet.com

## ANNONCES CLASSÉES

### APPARTEMENTS

■ Loue F3 Miramar, 3<sup>e</sup> (3U) – F3 Angle rue Mostaganem, RDC (3U) – F2 St-Pierre, 1<sup>er</sup> (2,5U) – F2 Coca, 1<sup>er</sup> (2,5U) – F2 Cité Les-cure, 10<sup>e</sup> (2U) – 2 villas à El Kerma (4U) – (5U) – Ag ABDALLAH : 041.38.62.87/ 0770.40.87.48

■ Vends F3 Maraval mosquée Benaicha, RDC (700U), F3 rue Larbi Ben M'hidi, 5<sup>e</sup> (800U), F3 Miramar, 4<sup>e</sup> (900U), F3 Rue Med Khemisti, 3<sup>e</sup> (16 MDA) – F2 Ca-vaignac, 2<sup>e</sup> (500U), F1 Lescure, 3<sup>e</sup> (370U) Ag ABDALLAH : 041.38.62.87/ 0770.40.87.48

■ Vends F3 90 m<sup>2</sup> Seddikia, 3<sup>e</sup> – 1,1 MD – F4 Top 116 m<sup>2</sup> rue Khe-misti CV 2<sup>e</sup> 1,6 MD – F3 115 m<sup>2</sup>, RDC, Millénium 1,4 MD – Duplex 100 m<sup>2</sup> Millénium 1<sup>er</sup> 1,5 MD – F3 120 m<sup>2</sup> Ave Lubet C.V 1<sup>er</sup> 2,5 MD – F4 Luxe 140 m<sup>2</sup> vue sur mer 4<sup>e</sup> ,2,7 MD – T2 + T3 Mobilart – BA 0657.40.06.87

■ Vends F3 90 m<sup>2</sup> Seddikia, 3<sup>e</sup> – 1,1 MD – F4 Top 116 m<sup>2</sup> rue Khe-misti CV 2<sup>e</sup> 1,6 MD – F3 115 m<sup>2</sup>, RDC, Millénium 1,4 MD – Duplex 100 m<sup>2</sup> Millénium 1<sup>er</sup> 1,5 MD – F3 120 m<sup>2</sup> Ave Lubet C.V 1<sup>er</sup> 2,5 MD – F4 Luxe 140 m<sup>2</sup> vue sur mer 4<sup>e</sup> ,2,7 MD – T2 + T3 Mobilart – BA 0657.40.06.87

■ Vends F3 90 m<sup>2</sup> Seddikia, 3<sup>e</sup> – 1,1 MD – F4 Top 116 m<sup>2</sup> rue Khe-misti CV 2<sup>e</sup> 1,6 MD – F3 115 m<sup>2</sup>, RDC, Millénium 1,4 MD – Duplex 100 m<sup>2</sup> Millénium 1<sup>er</sup> 1,5 MD – F3 120 m<sup>2</sup> Ave Lubet C.V 1<sup>er</sup> 2,5 MD – F4 Luxe 140 m<sup>2</sup> vue sur mer 4<sup>e</sup> ,2,7 MD – T2 + T3 Mobilart – BA 0657.40.06.87

■ Vends F3 90 m<sup>2</sup> Seddikia, 3<sup>e</sup> – 1,1 MD – F4 Top 116 m<sup>2</sup> rue Khe-misti CV 2<sup>e</sup> 1,6 MD – F3 115 m<sup>2</sup>, RDC, Millénium 1,4 MD – Duplex 100 m<sup>2</sup> Millénium 1<sup>er</sup> 1,5 MD – F3 120 m<sup>2</sup> Ave Lubet C.V 1<sup>er</sup> 2,5 MD – F4 Luxe 140 m<sup>2</sup> vue sur mer 4<sup>e</sup> ,2,7 MD – T2 + T3 Mobilart – BA 0657.40.06.87

■ Vends F3 90 m<sup>2</sup> Seddikia, 3<sup>e</sup> – 1,1 MD – F4 Top 116 m<sup>2</sup> rue Khe-misti CV 2<sup>e</sup> 1,6 MD – F3 115 m<sup>2</sup>, RDC, Millénium 1,4 MD – Duplex 100 m<sup>2</sup> Millénium 1<sup>er</sup> 1,5 MD – F3 120 m<sup>2</sup> Ave Lubet C.V 1<sup>er</sup> 2,5 MD – F4 Luxe 140 m<sup>2</sup> vue sur mer 4<sup>e</sup> ,2,7 MD – T2 + T3 Mobilart – BA 0657.40.06.87

■ Vends F3 90 m<sup>2</sup> Seddikia, 3<sup>e</sup> – 1,1 MD – F4 Top 116 m<sup>2</sup> rue Khe-misti CV 2<sup>e</sup> 1,6 MD – F3 115 m<sup>2</sup>, RDC, Millénium 1,4 MD – Duplex 100 m<sup>2</sup> Millénium 1<sup>er</sup> 1,5 MD – F3 120 m<sup>2</sup> Ave Lubet C.V 1<sup>er</sup> 2,5 MD – F4 Luxe 140 m<sup>2</sup> vue sur mer 4<sup>e</sup> ,2,7 MD – T2 + T3 Mobilart – BA 0657.40.06.87

■ Vends F3 90 m<sup>2</sup> Seddikia, 3<sup>e</sup> – 1,1 MD – F4 Top 116 m<sup>2</sup> rue Khe-misti CV 2<sup>e</sup> 1,6 MD – F3 115 m<sup>2</sup>, RDC, Millénium 1,4 MD – Duplex 100 m<sup>2</sup> Millénium 1<sup>er</sup> 1,5 MD – F3 120 m<sup>2</sup> Ave Lubet C.V 1<sup>er</sup> 2,5 MD – F4 Luxe 140 m<sup>2</sup> vue sur mer 4<sup>e</sup> ,2,7 MD – T2 + T3 Mobilart – BA 0657.40.06.87

■ Vends F3 90 m<sup>2</sup> Seddikia, 3<sup>e</sup> – 1,1 MD – F4 Top 116 m<sup>2</sup> rue Khe-misti CV 2<sup>e</sup> 1,6 MD – F3 115 m<sup>2</sup>, RDC, Millénium 1,4 MD – Duplex 100 m<sup>2</sup> Millénium 1<sup>er</sup> 1,5 MD – F3 120 m<sup>2</sup> Ave Lubet C.V 1<sup>er</sup> 2,5 MD – F4 Luxe 140 m<sup>2</sup> vue sur mer 4<sup>e</sup> ,2,7 MD – T2 + T3 Mobilart – BA 0657.40.06.87

■ Vends F3 90 m<sup>2</sup> Seddikia, 3<sup>e</sup> – 1,1 MD – F4 Top 116 m<sup>2</sup> rue Khe-misti CV 2<sup>e</sup> 1,6 MD – F3 115 m<sup>2</sup>, RDC, Millénium 1,4 MD – Duplex 100 m<sup>2</sup> Millénium 1<sup>er</sup> 1,5 MD – F3 120 m<sup>2</sup> Ave Lubet C.V 1<sup>er</sup> 2,5 MD – F4 Luxe 140 m<sup>2</sup> vue sur mer 4<sup>e</sup> ,2,7 MD – T2 + T3 Mobilart – BA 0657.40.06.87

■ Vends F3 90 m<sup>2</sup> Seddikia, 3<sup>e</sup> – 1,1 MD – F4 Top 116 m<sup>2</sup> rue Khe-misti CV 2<sup>e</sup> 1,6 MD – F3 115 m<sup>2</sup>, RDC, Millénium 1,4 MD – Duplex 100 m<sup>2</sup> Millénium 1<sup>er</sup> 1,5 MD – F3 120 m<sup>2</sup> Ave Lubet C.V 1<sup>er</sup> 2,5 MD – F4 Luxe 140 m<sup>2</sup> vue sur mer 4<sup>e</sup> ,2,7 MD – T2 + T3 Mobilart – BA 0657.40.06.87

■ Vends F3 90 m<sup>2</sup> Seddikia, 3<sup>e</sup> – 1,1 MD – F4 Top 116 m<sup>2</sup> rue Khe-misti CV 2<sup>e</sup> 1,6 MD – F3 115 m<sup>2</sup>, RDC, Millénium 1,4 MD – Duplex 100 m<sup>2</sup> Millénium 1<sup>er</sup> 1,5 MD – F3 120 m<sup>2</sup> Ave Lubet C.V 1<sup>er</sup> 2,5 MD – F4 Luxe 140 m<sup>2</sup> vue sur mer 4<sup>e</sup> ,2,7 MD – T2 + T3 Mobilart – BA 0657.40.06.87

■ Vends F3 90 m<sup>2</sup> Seddikia, 3<sup>e</sup> – 1,1 MD – F4 Top 116 m<sup>2</sup> rue Khe-misti CV 2<sup>e</sup> 1,6 MD – F3 115 m<sup>2</sup>, RDC, Millénium 1,4 MD – Duplex 100 m<sup>2</sup> Millénium 1<sup>er</sup> 1,5 MD – F3 120 m<sup>2</sup> Ave Lubet C.V 1<sup>er</sup> 2,5 MD – F4 Luxe 140 m<sup>2</sup> vue sur mer 4<sup>e</sup> ,2,7 MD – T2 + T3 Mobilart – BA 0657.40.06.87

■ Vends F3 90 m<sup>2</sup> Seddikia, 3<sup>e</sup> – 1,1 MD – F4 Top 116 m<sup>2</sup> rue Khe-misti CV 2<sup>e</sup> 1,6 MD – F3 115 m<sup>2</sup>, RDC, Millénium 1,4 MD – Duplex 100 m<sup>2</sup> Millénium 1<sup>er</sup> 1,5 MD – F3 120 m<sup>2</sup> Ave Lubet C.V 1<sup>er</sup> 2,5 MD – F4 Luxe 140 m<sup>2</sup> vue sur mer 4<sup>e</sup> ,2,7 MD – T2 + T3 Mobilart – BA 0657.40.06.87

■ Vends F3 90 m<sup>2</sup> Seddikia, 3<sup>e</sup> – 1,1 MD – F4 Top 116 m<sup>2</sup> rue Khe-misti CV 2<sup>e</sup> 1,6 MD – F3 115 m<sup>2</sup>, RDC, Millénium 1,4 MD – Duplex 100 m<sup>2</sup> Millénium 1<sup>er</sup> 1,5 MD – F3 120 m<sup>2</sup> Ave Lubet C.V 1<sup>er</sup> 2,5 MD – F4 Luxe 140 m<sup>2</sup> vue sur mer 4<sup>e</sup> ,2,7 MD – T2 + T3 Mobilart – BA 0657.40.06.87

■ Vends F3 90 m<sup>2</sup> Seddikia, 3<sup>e</sup> – 1,1 MD – F4 Top 116 m<sup>2</sup> rue Khe-misti CV 2<sup>e</sup> 1,6 MD – F3 115 m<sup>2</sup>, RDC, Millénium 1,4 MD – Duplex 100 m<sup>2</sup> Millénium 1<sup>er</sup> 1,5 MD – F3 120 m<sup>2</sup> Ave Lubet C.V 1<sup>er</sup> 2,5 MD – F4 Luxe 140 m<sup>2</sup> vue sur mer 4<sup>e</sup> ,2,7 MD – T2 + T3 Mobilart – BA 0657.40.06.87

■ Vends F3 90 m<sup>2</sup> Seddikia, 3<sup>e</sup> – 1,1 MD – F4 Top 116 m<sup>2</sup> rue Khe-misti CV 2<sup>e</sup> 1,6 MD – F3 115 m<sup>2</sup>, RDC, Millénium 1,4 MD – Duplex 100 m<sup>2</sup> Millénium 1<sup>er</sup> 1,5 MD – F3 120 m<sup>2</sup> Ave Lubet C.V 1<sup>er</sup> 2,5 MD – F4 Luxe 140 m<sup>2</sup> vue sur mer 4<sup>e</sup> ,2,7 MD – T2 + T3 Mobilart – BA 0657.40.06.87

■ Vends F3 90 m<sup>2</sup> Seddikia, 3<sup>e</sup> – 1,1 MD – F4 Top 116 m<sup>2</sup> rue Khe-misti CV 2<sup>e</sup> 1,6 MD – F3 115 m<sup>2</sup>, RDC, Millénium 1,4 MD – Duplex 100 m<sup>2</sup> Millénium 1<sup>er</sup> 1,5 MD – F3 120 m<sup>2</sup> Ave Lubet C.V 1<sup>er</sup> 2,5 MD – F4 Luxe 140 m<sup>2</sup> vue sur mer 4<sup>e</sup> ,2,7 MD – T2 + T3 Mobilart – BA 0657.40.06.87

■ Vends F3 90 m<sup>2</sup> Seddikia, 3<sup

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE**  
**Office de Promotion et de Gestion Immobilière de RELIZANE**  
**NIF : 0976.16010.020057**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC  
EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**  
**N° 11 /2023**

L'office de promotion et de gestion immobilière de RELIZANE dont le siège social est à l'impasse ZAGHLOUL cité BERREZGA Wilaya de RELIZANE lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la Réalisations des projets suivant :

- Le présent avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises publiques et privées physiques ou morales, de droit algérien, remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

Projet	Conditions D'éligibilité
REALISATION DES 70 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS LPL PROGRAMME COMPLEMENTAIRE 400 ANNEE 2022, EN TOUS CORPS D'ETAT (T.C.E) Y COMPRIS LES VRD TERTIAIRES SIS À « MAZOUNA »	<p><b>A)- Capacité professionnelle :</b> le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques et privées ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie Trois (03) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale. Justifie par la qualification et classification professionnelle en cours de validités.</p> <p><b>B)- Capacité financière :</b> le soumissionnaire au titre du présent avis d'appel d'offres doit avoir un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2019.2020 et 2021) égal ou supérieur à 60 000 000.00 DA. Justifie par les bilans financiers visés par les services des impôts.</p> <p><b>C)- Capacité technique :</b></p> <p><b>Références professionnelles :</b> le soumissionnaire au titre du présent avis d'appel d'offres doit remplir l'une des conditions suivantes: Ayant déjà réalisé des travaux de même nature et remplissant l'une des conditions suivantes à savoir : Un projet de 70 logements en tous corps d'état en un seul tenant ou un cumul de projets de logements d'au moins 70 logements en tous corps d'état en prenant en considération les projets de 35 logements et plus. Justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics signés par l'ordonnateur.</p>
REALISATION DES 60 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS LPL PROGRAMME COMPLEMENTAIRE 400 ANNEE 2022, EN TOUS CORPS D'ETAT (T.C.E) Y COMPRIS LES VRD TERTIAIRES SIS À « MEDIOUNA »	<p><b>A)- Capacité professionnelle :</b> le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques et privées ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie Trois (03) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale. Justifie par la qualification et classification professionnelle en cours de validités.</p> <p><b>B)- Capacité financière :</b> le soumissionnaire au titre du présent avis d'appel d'offres doit avoir un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2019.2020 et 2021) égal ou supérieur à 60 000 000.00 DA. Justifie par les bilans financiers visés par les services des impôts.</p> <p><b>C)- Capacité technique :</b></p> <p><b>Références professionnelles :</b> le soumissionnaire au titre du présent avis d'appel d'offres doit remplir l'une des conditions suivantes: Ayant déjà réalisé des travaux de même nature et remplissant l'une des conditions suivantes à savoir : Un projet de 60 logements en tous corps d'état en un seul tenant ou un cumul de projets de logements d'au moins 60 logements en tous corps d'état en prenant en considération les projets de 30 logements et plus. Justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics signés par l'ordonnateur.</p>
REALISATION DES 50 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS LPL PROGRAMME COMPLEMENTAIRE 400 ANNEE 2022, EN TOUS CORPS D'ETAT (T.C.E) Y COMPRIS LES VRD TERTIAIRES SIS À « ZEMMOURA »	<p><b>A)- Capacité professionnelle :</b> le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques et privées ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie Trois (03) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale. Justifie par la qualification et classification professionnelle en cours de validités.</p> <p><b>B)- Capacité financière :</b> le soumissionnaire au titre du présent avis d'appel d'offres doit avoir un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2019.2020 et 2021) égal ou supérieur à 50 000 000.00 DA. Justifie par les bilans financiers visés par les services des impôts.</p> <p><b>C)- Capacité technique :</b></p> <p><b>Références professionnelles :</b> le soumissionnaire au titre du présent avis d'appel d'offres doit remplir l'une des conditions suivantes: Ayant déjà réalisé des travaux de même nature et remplissant l'une des conditions suivantes à savoir : Un projet de 50 logements en tous corps d'état en un seul tenant ou un cumul de projets de logements d'au moins 50 logements en tous corps d'état en prenant en considération les projets de 25 logements et plus. Justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics signés par l'ordonnateur.</p>
REALISATION DES 50 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS LPL PROGRAMME COMPLEMENTAIRE 400 ANNEE 2022, EN TOUS CORPS D'ETAT (T.C.E) Y COMPRIS LES VRD TERTIAIRES SIS À « SIDI KHATTAB »	<p><b>A)- Capacité professionnelle :</b> le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques et privées ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie Trois (03) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale. Justifie par la qualification et classification professionnelle en cours de validités.</p> <p><b>B)- Capacité financière :</b> le soumissionnaire au titre du présent avis d'appel d'offres doit avoir un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2019.2020 et 2021) égal ou supérieur à 50 000 000.00 DA. Justifie par les bilans financiers visés par les services des impôts.</p> <p><b>C)- Capacité technique :</b></p> <p><b>Références professionnelles :</b> le soumissionnaire au titre du présent avis d'appel d'offres doit remplir l'une des conditions suivantes: Ayant déjà réalisé des travaux de même nature et remplissant l'une des conditions suivantes à savoir : Un projet de 50 logements en tous corps d'état en un seul tenant ou un cumul de projets de logements d'au moins 50 logements en tous corps d'état en prenant en considération les projets de 25 logements et plus. Justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics signés par l'ordonnateur.</p>
REALISATION DES 40 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS LPL PROGRAMME COMPLEMENTAIRE 400 ANNEE 2022, EN TOUS CORPS D'ETAT (T.C.E) Y COMPRIS LES VRD TERTIAIRES SIS À « OUED ESSALEM »	<p><b>A)- Capacité professionnelle :</b> le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques et privées ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie Trois (03) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale. Justifie par la qualification et classification professionnelle en cours de validités.</p> <p><b>B)- Capacité financière :</b> le soumissionnaire au titre du présent avis d'appel d'offres doit avoir un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2019.2020 et 2021) égal ou supérieur à 35 000 000.00 DA. Justifie par les bilans financiers visés par les services des impôts.</p> <p><b>C)- Capacité technique :</b></p> <p><b>Références professionnelles :</b> le soumissionnaire au titre du présent avis d'appel d'offres doit remplir l'une des conditions suivantes: Ayant déjà réalisé des travaux de même nature et remplissant l'une des conditions suivantes à savoir : Un projet de 40 logements en tous corps d'état en un seul tenant ou un cumul de projets de logements d'au moins 40 logements en tous corps d'état en prenant en considération les projets de 20 logements et plus. Justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics signés par l'ordonnateur.</p>

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Directeur Général de l'O.P.G.I de RELIZANE accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité présentées de la façon suivantes : L'enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » contient :

- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée .signée, datée avec apposition de cachet.
- Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée .signée, datée avec apposition de cachet.
- les statuts pour les sociétés ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans l'article 02 du présent cahier des charges à savoir :
  - d. Capacités professionnelles :**
    - Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle.
    - Une copie du registre de commerce.
  - e. Capacités financières :** moyens financiers justifiés par les Bilans financiers et les références bancaires.
  - f. Capacités techniques :** moyens humains et matériels et références professionnelles.

L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » contient :

- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire sur toutes ses pages, signé et daté annexé de ses spécifications techniques avec précisions des délais de réalisation avec la mention «Lu et accepté».
- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) remplie, signée et datée par le soumissionnaire ;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé dans l'article 22 du présent cahier des charges, et ce, en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.
- Les moyens humains à mobiliser pour le projet.
- Le matériel et équipement à mobiliser pour le projet.
- Le procès -verbal de visite du site.

L'enveloppe dénommée « L'OFFRE FINANCIERE » contient :

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée .signée, datée avec apposition de cachet.
- Le bordereau des prix unitaires dûment remplis et signés par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif dûment remplis, signé par le soumissionnaire.
- Le planning des travaux.

Peut soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de L'office de promotion et de gestion immobilière (département finance et comptabilité) de RELIZANE. Adresse impasse ZAGHLOUL cité BERREZGA Wilaya de RELIZANE.

- Le cahier des charges doit être retiré par le candidat soumissionnaire ou son représentant désigné à cet effet sur présentation d'un extrait du registre de commerce ou une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle
- Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer à l'appel d'offres.
- Les soumissionneurs intéressés peuvent participer dans l'avis d'appel d'offres, Accès via le lien électronique « <https://tinyurl.com/4nrmuys3> » à télécharger directement le cahier des charges au format (PDF),à condition de se présenter au niveau de L'office de promotion et de gestion immobilière (département finance et comptabilité) de RELIZANE, a fin d'inscrire le retrait du cahier des charges.

Le dossier candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

«à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres- avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 11 /2023 – Réalisations des .....à .....»

La date de dépôt des offres est fixée à 10 jour avant 13.30 heures, a compter de la date de la première parution de avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours + la durée de préparation des offres.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de Week-end celle – ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14.00 heures .les soumissionnaires sont invités à y assister.

**LE DIRECTEUR GENERAL**

•2

## 20.15 Les Grosses Têtes



**10.55** Tout le monde veut prendre sa place  
**12.00** Journal 13h00  
**12.50** La p'tite librairie  
**13.00** Tennis : Roland-Garros - Partie 2  
**19.00** Journal 20h00  
**19.40** Journal Météo climat  
**19.44** Basique, l'essentiel de la musique  
**19.45** Quand le tennis change la vie  
**19.50** Un si grand soleil

**Présenté par Laurent Ruquier**  
Laurent Ruquier et ses invités passent le bac et retournent sur les bancs de l'école pour prouver qu'on peut apprendre tout en s'amusant énormément. Pour les aider, Anne Roumanoff, Isabelle Mergault, Fabrice, Max Boublil et Richard Gotainer seront au premier rang. Deux équipes, emmenées par les délégués de classes exemplaires que sont Joyce Jonathan pour les garçons et Florian Gazan pour les filles, s'affronteront autour de questions de culture générale.  
**22.25** Les enfants de la télé, la grande soirée

## 20.10 Tandem



**09.03** Dans votre région, la suite  
**11.25** 12/13 : Journal national  
**13.05** Un cas pour deux  
**15.15** Duels en familles, le match des régions  
**16.00** Slam  
**16.45** Questions pour un champion  
**17.30** Le 18.30  
**18.30** 19/20 : Journal national  
**19.00** Tennis : Roland-Garros - Partie 4  
**19.50** Tout le sport

**- Vendetta**  
Avec Astrid Veillon, Stéphane Blancafort, Pierrick Tournier, Tatiana Gousseff  
Camille, de retour à Montpellier pour réaliser son rêve de devenir chanteuse, est loin de se douter du cauchemar qui l'attend. Elle se retrouve la cible d'un meurtrier, qui la manque d'abord en assassinant une musicienne de son groupe lors d'un escape game.

## 19.20 Culturebox l'émission



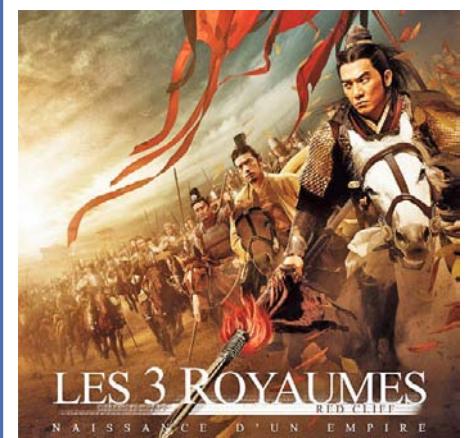
L'émission dédiée à la culture, au spectacle vivant et aux artistes, présentée par Daphné Bürki et Raphaël Yem.  
**21.00** La dynastie Morozov ou l'art à la folie  
**21.55** Le pitch cinéma  
**22.00** Festival international de piano de La Roque d'Anthéron

arte

C 8

**10.10** Face au réchauffement climatique  
**11.05** L'Albanie, une nature sauvage  
**12.00** La forêt des quatre saisons  
**12.35** Le magazine de la santé  
**13.40** Normandie ne partira pas ce soir  
**14.30** Tanzanie, de Zanzibar à Kilwa  
**16.40** C dans l'air  
**17.55** C à vous  
**19.00** C à vous la suite  
**20.00** En avant guinguette !  
**21.50** Les paillotes refusent de boire la tasse  
**21.45** C ce soir

**11.40** Mon jardin aux mille abeilles  
**14.20** Au cœur des villages alpins  
**14.45** Au cœur des Préalpes autrichiennes : Le massif Mort  
**15.35** Amours printanières : Séduction et reproduction chez les animaux  
**16.20** Invitation au voyage  
**17.55** ARTE Regards  
**18.45** Arte journal  
**19.05** 28 minutes  
**19.55** Au nom du maintien de l'ordre  
**21.50** Le monde dans le piège de la dette  
**20.20** Hollywoo  
**21.58** L'éphéméride



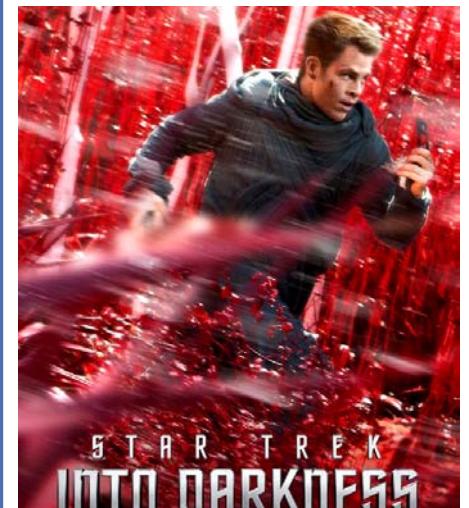
CINE + FRISSE 19.50

## LES 3 ROYAUMES

Film de guerre - Chine - HongKong - Japon - Taïwan - Corée du Sud - 2008  
Avec Tony Leung Chiu-Wai, Chen Chang, Takeshi Kaneshiro, Fengyi Zhang  
En l'an 208, l'empereur Han Xianti règne sur une Chine composée de trois royaumes rivaux. Le Premier ministre Cao Cao, très ambitieux, rêve de s'installer sur le trône d'un empire enfin uniifié. Il déclenche une guerre sans merci contre le royaume du Sud-Ouest dirigé par Liu Bei, l'oncle de l'empereur. Liu Bei essaie alors de convaincre le troisième royaume, mené par Sun Quan, d'unir ses forces aux siennes, ce pourquoi il envoie son conseiller militaire, qui rencontre le vice-roi, avec qui il se lie rapidement d'amitié.

NRJ 20.10

## STAR TREK INTO DARKNESS



Film de science-fiction - Etats-Unis - 2013  
Avec Chris Pine, Zachary Quinto, Benedict Cumberbatch, Simon Pegg

Après avoir accompli une périlleuse mission sur une planète en danger, l'équipage de l'Enterprise rentre sur Terre. Mais le comportement audacieux de Kirk, au mépris de toutes les règles de Starfleet, lui vaut d'être sanctionné. Pendant ce temps, le commandant John Harrison, ancien de Starfleet, commet un attentat qui coûte notamment la vie du commandant Pike. Kirk et Spock sont alors mandatés pour retrouver le criminel, réfugié sur la planète Kronos. Ils vont tout faire pour mettre Harrison hors d'état de nuire...

CINE + PREMIER 19.50

## MATRIX RELOADED



Film de science-fiction - Etats-Unis - 2003  
Avec Keanu Reeves, Hugo Weaving, Laurence Fishburne, Carrie-Anne Moss

Neo apprend à contrôler ses dons surnaturels. Pendant ce temps, les hommes qui ont échappé à la Matrice ont trouvé refuge dans la cité souterraine de Zion. Mais la ville est assiégée par l'armée des Machines et les sentinelles programmées pour anéantir l'espèce humaine vont envahir Zion. Neo, désormais convaincu d'être l'Élu, Trinity et Morpheus galvanisent les citoyens de Zion en leur rappelant les paroles de l'Oracle : l'Élu peut arrêter la guerre contre les Machines. Neo reste leur dernier espoir.

TF1

**10.00** Les Feux de l'amour

**10.50** Les douze coups de midi

**12.00** Journal

**12.45** Météo

**12.55** Permis de tromper

**14.40** Face aux mensonges de ma sour

**16.30** Familles nombreuses : la vie en XXL

**17.30** Ici tout commence

**18.10** Demain nous appartenir

**18.55** Météo

**19.00** Journal

**19.45** My Million

**20.00** C'est Canteloup

## TÉLÉVISION

## 20.10 Koh-Lanta



Saison 24 - Episode 15

Présenté par Denis Brogniart

Après douze épisodes, ils étaient encore six à pouvoir rêver des poteaux : Frédéric, Julie, Laura, Nicolas, Quentin et Tania. Clémence et Esteban, éliminés lors du conseil des destins liés, avaient une chance de revenir dans la course en s'affrontant lors d'une épreuve l'un contre l'autre. Les quelques Robinsons en lice doivent d'abord se qualifier pour la mythique course d'orientation.  
**22.20** Une famille en or

## 20.10 9-1-1



Série dramatique - Etats-Unis - 2023

Saison 6 - Episode 17/18

Avec Angela Bassett, Peter Krause, Jennifer Love Hewitt, Oliver Stark

Une femme paniquée appelle le 911 : le parachute de son petit ami, qui vient de sauter d'un building pour lui faire sa demande en mariage, s'est coincé dans la porte de la voiture d'un cambrioleur de banque ayant pris la fuite. Le 911 porte également secours à une future mariée coincée dans son carrosse.

CANAL+

## 20.10 Annie colère



Comédie dramatique - France - 2022

Avec Laure Calamy, Zita Hanrot, India Hair, Rosemary Standley

En février 1974, dans une petite ville française, Annie, ouvrière dans une usine de matelas, rejoint de nuit une librairie, où elle est rapidement dirigée par Monique vers un arrière-salon clandestin. Annie, expose le sien : elle est déjà mère de deux grands enfants et elle et son mari ne veulent pas en avoir un troisième.

PLANÈTE +

TFX

W9

**10.45** Vikings, les premiers rois

**13.17** L'Europe des merveilles

**16.46** Faites entrer l'accusé



**18.16** American Pickers, la brocante made in U.S.A.

**19.55** AF 447 : la traque du vol Rio-Paris

**21.33** L'épopée des gueules noires



**08.30** Teen Wolf

**12.50** Mon oncle Charlie

**18.55** Un gars, une fille

**20.10** Star Trek Into Darkness

**22.40** Homefront



**18.50** Love Island

**20.00** Météo

**20.05** Babysitting 2



## Un migrant subsaharien tué dans une attaque par des jeunes Tunisiens

Un migrant originaire d'Afrique subsaharienne a été poignardé à mort et cinq autres blessés dans une attaque menée par un groupe de jeunes Tunisiens dans le centre-est de la Tunisie, a annoncé lundi à l'AFP le porte-parole du tribunal de Sfax. Cette attaque a été menée du 22 au 23 mai par sept Tunisiens munis de couteaux et de sabres, contre 19 migrants réunis dans une habitation à El Haffara, un quartier populaire de Sfax, a affirmé à l'AFP le procureur général et porte-parole du tribunal, Faouzi Masmoudi.

Un Béninois de 30 ans est mort dans cette attaque et cinq autres personnes ressortissantes de pays d'Afrique subsaharienne ont été hospitalisées. "Elles ne sont pas grièvement blessées", selon la même source.

Trois Tunisiens âgés de 17, 23 et 36 ans ont été arrêtés après l'ouverture d'une enquête judiciaire, a précisé M. Masmoudi.

Plusieurs ONG ont dénoncé ce crime qui "intervient dans un contexte de discours ininterrompus d'incitation à la haine et au racisme contre les migrants d'Afrique subsaharienne", selon un communiqué diffusé par le FTDES (Forum tunisien des droits économiques et sociaux).

## Libye : nuit de combats entre groupes armés dans la capitale Tripoli



Des combats ont opposé dans la nuit de dimanche à lundi deux groupes armés influents en plein centre de la capitale libyenne Tripoli, faisant des blessés légers parmi la population civile, selon les secours et des médias locaux. Les affrontements se sont poursuivis jusque tard dans la nuit, y compris dans des rues bondées du centre-ville, entre deux groupes affiliés au gouvernement d'unité nationale basé à Tripoli: la «Force al-Radaa» (dissuasion) et la «Brigade 444». Les derniers affrontements meurtriers dans la capitale remontaient à juillet 2022 et avaient fait 13 morts, dont un enfant, et 30 blessés.

Des véhicules blindés s'étaient déployés dimanche après-midi à Tripoli après l'arrestation d'un membre de la «Brigade 444», notamment dans la rue commerçante de Jraba, dans l'est de la capitale, et dans le secteur résidentiel de Ras Hassan, en centre-ville.

Après une accalmie de quelques heures, des tirs nourris aux armes lourdes et légères ont retenti dans la banlieue est de Tripoli, notamment à Ain Zara, à Fornaj, et près du campus de l'Université de Tripoli, qui a décidé de fermer ses portes lundi et suspendre les examens» par mesure de sécurité.

Quelques tirs étaient encore entendus à 03H00 (01H00 GMT), suivis de sirènes d'ambulances, selon un journaliste de l'AFP. Un homme âgé «a été blessé au bras par des éclats d'obus alors qu'il fuyait sa maison à Ain Zara en voiture», a indiqué sur sa page Facebook le Service des secours à Tripoli, faisant état de dégâts sur ses ambulances. Plusieurs autres civils ont été légèrement touchés lors des affrontements.

# Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

## Niger: deux soldats et 55 «terroristes» tués dans une opération conjointe avec le Nigeria



Deux soldats et 55 «terroristes», dont plusieurs hauts responsables militaires de l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (Isawap), ont été tués lors d'une opération conjointe des armées du Niger et du Nigeria menée du 6 au 28 mai, a annoncé lundi l'armée nigérienne.

L'objectif principal de cette opération était «de neutraliser les terroristes» qui se trouvaient dans leur bastion d'Are-

gé, dans le nord-est du Nigeria, frontalier du Niger, selon le bulletin des opérations militaires dans la région de Diffa (sud-est du Niger), consulté lundi par l'AFP.

Parmi les 55 «terroristes neutralisés» figurent «plusieurs hauts responsables militaires» ainsi que «plusieurs leaders religieux», précise le bulletin.

Selon la même source, cette opération «terrestre et aérienne»

visait «à maintenir la pression» sur l'Isawap et à «couper» les voies d'approvisionnement «des groupes armés terroristes».

Outre les deux soldats tués, dont les identités n'ont pas été précisées, trois autres soldats ont été blessés et un véhicule de l'armée «endommagé».

Treize véhicules, autant de motos et cinq «véhicules piégés» appartenant aux assaillants ont été détruits.

## Le président sahraoui à Abuja pour participer à l'investiture du nouveau président nigérian

Le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, se trouve depuis dimanche soir à Abuja pour participer à la cérémonie d'investiture du nouveau président nigérian, Asiwaju Bola Ahmed Tinubu, prévue lundi, rapporte l'agence de presse sahraouie SPS.

Le président Ghali est accompagné d'une importante délégation composée du ministre conseiller à la présidence, chargé des affaires diplomatiques, Mohamed Salem Ould Salek, de la conseillère à la présidence chargée de l'information et du monde arabe, Nana Lebat Rachid, de l'ambassadeur et directeur du protocole à la présidence, Salha Abd, et de l'ambassadeur sahraoui au Nigeria, Brahim Salem Bousseif, précise la même source.



«L'invitation du président Brahim Ghali à cet événement reflète la profondeur des liens d'amitié et l'excellent niveau de coopération entre les deux

pays frères, ainsi que la convergence de vues s'agissant de nombreuses questions concernant le continent africain», écrit SPS.

## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### FAIRE FACE AUX DÉFIS DE LA NATURE

un des penchants intrinsèquement humains du chef de l'Etat, et en même temps elle donne un aperçu sur les disponibilités financières nationales rassurantes. Dès lors, le président de la République a assumé ses responsabilités et a respecté ses engagements en accordant la priorité des priorités de veiller d'abord au bien de la population. En retour, les Algériens convaincus de mieux en mieux que les catastrophes naturelles ne touchent pas que les autres sont tenus de s'adapter aux phénoménaux perturbations naturelles en développant une consciente prévention. La parade

est dans la discipline et dans la civilité, premières richesses pour une existence sereine sans lesquelles aucun effort gouvernemental n'aboutirait.

La célérité présidentielle est si évidente qu'elle interpelle un suivi conséquent pour asseoir davantage une solidarité nationale plus large et un engagement ferme et total des acteurs concernés. La disponibilité de chacun à son niveau est d'autant plus exigée que les derniers malheureux événements sont la confirmation du dérèglement climatique décidé à n'épargner aucune contrée du monde.

On ignore ce que prépare encore l'indocilité de la nature et ses effets pervers si ce n'est que le climat est en mue profonde pour que le monde entier se soumette à ses lourdes exigences.

## Cisjordanie: un Palestinien assassiné par les forces sionistes en Cisjordanie occupée



Un Palestinien est tombé en martyr lundi matin en Cisjordanie occupée sous les balles des forces de l'occupation sioniste, a annoncé le ministère palestinien de la Santé. Achraf Mohammed Ibrahim, 37 ans, a été assassiné par l'occupation sioniste dans la ville de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie occupée, selon le ministère palestinien.

Des groupes de défense des prisonniers palestiniens ont fait état de six arrestations à Jénine, théâtre de raids sioniste répétés. Depuis le début de l'année, au moins 155 Palestiniens ont été tués.

## Iran: l'ayatollah Khamenei favorable à une reprise des relations avec l'Egypte



Le guide suprême iranien Ali Khamenei s'est déclaré lundi favorable à une reprise des relations entre son pays et l'Egypte, en recevant le sultan Haitham d'Oman, qui joue un rôle de médiation dans la normalisation des liens entre l'Iran et les pays arabes.

«Nous saluons le communiqué du sultan omanais sur la volonté de l'Egypte de reprendre des relations avec la République islamique d'Iran et nous n'avons aucune réserve à ce sujet», a déclaré l'ayatollah Ali Khamenei au cours d'un entretien avec le sultan à Téhéran, selon des propos rapportés sur son site. Le dirigeant iranien faisait allusion à un communiqué omanais publié à l'issue de la récente visite du sultan Haitham en Egypte, où il a discuté de ce dossier avec le président Abdel Fattah al-Sissi.